70e anniversaire

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Volume 70 No 24 Saint-Boniface, le vendredi 30 septembre 1983



On est là! Dehors...

Environ 2 500 personnes se sont rassemblées mardi soir à Sainte-Anne-des-Chênes pour assister aux audiences publiques sur l'article 23. La majorité des manifestants a pu suivre les discours à l'extérieur dans des tentes aménagées par la SFM pour l'occasion.

Gros Bonheur

■ La seule garderie francophone de Winnipeg offre de nouveaux services, compte sur la coopération des parents et change de nom.

Quadripartite

■ Le Conseil jeunesse se propose une restructuration: quatre régions en un seul conseil et une décentralisation des activités.

Octobre?

■ Claude Blanchette s'interroge sur ce que octobre, le mois du rosaire, pourrait devenir.

C'est AMPLAce

■ Une trentaine de groupes multiculturels ont décidé de s'unir pour s'assurer une meilleure place en éducation. Ils ont fondé l'Association manitobaine pour la promotion des langues ancestrales



... Comme en dedans!

"On en a fait des sacrifices" pour garder notre langue française, a déclaré au nom des aînés, Marie-Joseph Fisette. Quelque 56 mémoires ont été présentés durant la journée et la soirée du 27.

OPINION

Le rêve de la "nouvelle majorité"



"C'est la communauté francophone qui mérite le crédit du succès (de la manifestation), la SFM a eu un rôle de catalyseur," a dit le président Léo Robert.

C'est étonnant comme on peut éviter de poser un problème quand on n'a pas de solution à proposer.

Il a fallu presque deux décennies aux Franco-Manitobains pour oser présenter un début de vision d'un avenir: tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province, anglophones comme francophones prédisent depuis des années la fin du fait français au Manitoba.

En effet, combien sont partis pour aller vivre en français ailleurs? Combien ont décidé de ne plus s'en mêler, de laisser la "lutte" pour vaquer à des activités moins déprimantes, de s'intégrer.

Pendant longtemps, il a été difficile de s'expliquer logiquement pourquoi on s'entêtait à demeurer francophone au Manitoba. Le leadership a accepté depuis longtemps que "on a perdu notre temps", "on est les derniers", "on veut mourir debout".

Mais voilà qu'à cette vision de l'avenir, ou à cette absence de vision, se présente d'abord Georges Forest. Comme en 1916, les chefs de file officiels se sont récusés. Mais sa vision a fini par triompher.

Vint ensuite Roger Bilodeau. Trois ans plus tard, la SFM a compris: il faut une direction, une vision pour créer un mouvement. Si la SFM avait montré, longtemps avant la rencontre du 27 septembre, un sens de l'avenir, elle aurait pu rallier dix mille personnes à Sainte-Anne-des-Chênes.

Pour la première fois depuis les sermons des années soixante, la "communauté" a osé prononcer un discours d'avenir portant une certaine vision de la société manitobaine. "Notre rêve, a dit le président, Léo Robert, devant le Comité législatif sur l'élargissement des services en français, c'est l'égalité complète face à toutes les institutions gouvernementales de notre province, partout où nous sommes présents."

Le rêve véhiculé par la SFM veut aussi que les Manitobains de langue française participent à la "nouvelle majorité" qui n'est pas d'origine britannique: "Ce soir, je tiens à énoncer, clairement et sans équivoque, que la SFM appuie pleinement le droit de toutes les minorités ethniques de développer leurs institutions culturelles à l'intérieur du contexte du bilinguisme officiel au Canada et au Manitoba," a également dit M. Robert.

Cela est important: il y a 6 mois, la SFM a même refusé de participer à la fondation d'un Conseil interculturel au Manitoba, une autre "faiblesse" du gouvernement néo-démocrate.

Il se trouve donc que la vision qui commence à émerger du côté francophone ressemble énormément au rêve d'un Canada bilingue et multiculturel de Pierre Trudeau, que partagent les Mulroney et Pawley. Cela n'a rien d'étrange. Au contraire.

Les Franco-Manitobains sont proches de la victoire. Avec une nouvelle reconnaissance des droits enchâssés disparaîtra le besoin de se protéger, de créer la division entre "eux" et "nous". C'est le temps de l'ouverture qui s'annonce.

Dans ce contexte, non seulement faudra-t-il ramasser les pots cassés du côté des groupes ethniques, mais aussi du côté des autres francophones, Belges, Suisses, Allemands, Africains, Américains, francophiles et diplômés de l'immersion. La famille des francophones au Manitoba est déjà grande: 80 000 bilingues ont été recensés en 1981. Ce n'est qu'un début!

Mais par-dessus tout, il faudra que la SFM inclut dans son rêve les Franco-Manitobains qu'elle s'est aliénée depuis des années par son incapacité de transmettre une vision commune, d'informer et de consulter efficacement.

Jean-Pierre DUBÉ

Les SOLIDES

Les chiffres lancés jusqu'à date par les médias sur le nombre de manifestants mardi à Sainte-Anne-des-Chênes varient même si on pensait que tout le monde s'était entendu pour dire 2 000. CKY a dit 600, CBC 2 000, Radio-Canada 2 000, le FREE PRESS 2 150, le SUN n'a rien dit du tout... Pour La LIBERTÉ - tenez-vous bien - il y avait 2 487¼. On a perdu le quart d'une tête quand Russel Doern est parti.

La FFHQ (la Fédération de ceux qui passent par Hottawa avant d'aller au Québec) a présenté un mémoire (un bref?) devant la Commission de révision du sénat cette semaine pour demander qu'un éventuel sénat soit composé à 50 pour cent de francophones et 50 pour cent d'anglophones... Si la chose était acceptée, il resterait qui pour siéger à nos conseils d'administrations?

Le président du Comité des Pro-Canadiens, Maurice Prince, a été tellement bref la première fois qu'il a présenté un mémoire devant le Comité législatif sur l'article 23, qu'il a demandé mardi de paraître une 2e fois. Ce qui lui a été accordé après qu'il avait donné des assurances comme quoi le contenu de son mémoire serait différent et bref et que personne d'autre du comité des pros ne pouvait le présenter. Après tout, il a été le seul élu à la dernière assemblée annuelle de son organisme!

"Notre rêve, c'est l'égalité complète"

"Notre rêve, c'est que nos citoyens manitobains cessent une fois pour toutes de remettre en question notre identité," a lancé le président de la SFM lors des audiences publiques à Sainte-Anne-des-Chênes. Un rêve qui dépend de la manière dont on envisage la société manitobaine.

Léo Robert estime en effet que le Manitoba doit choisir entre deux visions.

La vision défendue par le parti conservateur "fondamentalement autoritaire", "unilingue et intolérante d'autres langues et cultures".

Ou la vision "fondamentalement tolérante, en termes linguistiques et culturels".

Pour ne pas adopter cette vision qui fait appel à la "générosité", la SFM a sévèrement condamné le parti conservateur du Manitoba. "Bien que beaucoup d'Anglo-Saxons aient une vision bien plus tolérante du Manitoba que le parti conservateur, ce sont les autres groupes ethno-culturels, avec les fondateurs de cette province, les Indiens, les Métis et les francophones, qui constituent la majorité des gens du Manitoba aujourd'hui. C'est leur vision qui compte, et non celle étroite de Sterling Lyon."

Il faut dire que la SFM a nettement pris un tournant dans ses relations avec les groupes multiculturels suite à leur appui aux amendements à l'article 23. Léo Robert a déclaré "clairement et sans équivoque" que la SFM appuie "totalement les droits de toutes les minorités ethniques de développer leurs propres institutions culturelles dans le cadre du bilinguisme officiel canadien et manitobain".

La SFM s'est aussi employée à détruire l'idée que les services en français seraient de nouveaux droits pour les Franco-Manitobains.

Une série de concessions

"Cette attitude, vue l'histoire du Manitoba, est totalement fausse. Elle ignore l'esprit et l'intention de l'Acte du Manitoba de 1870 qui déclarait la province officiellement bilingue et assurait que le français pouvait être utilisé à la Législature, dans les tribunaux, les écoles et dans l'administration gouvernementale en général."

Au contraire, soutient Léo Robert, la SFM, au cours des négociations, a accordé une série de concessions au gouvernement provincial.

* Premièrement, la SFM a accepté que les négociations ne touchent que l'Acte du Manitoba parce que le procureur général refusait d'inclure le Manitoba dans la Charte des droits et libertés, comme l'a fait le Nouveau-Brunswick.

* Deuxièmement, la SFM a permis que les commissions scolaires et les municipalités ne soient pas concernées par les amendements. Bien que "le niveau municipal, parmi les gouvernements, ait été le plus réticent à fournir les services les plus minimes en français". Au passage, la ville de Winnipeg a été particulièrement critiquée.

* Troisièmement, la SFM s'est contentée de la traduction de 400 lois, plutôt que 4 500. Cette concession pèserait 25 millions de $.

* Quatrièmement, la SFM a approuvé une grâce de 10 années pour compléter la traduction des lois.

Une société juste et prospère

Ces concessions, la SFM les estime suffisantes. L'organisation refuse donc d'envisager les amendements (à l'entente conclue le 17 mai) déposés au début des audiences publiques.

Tout au long du mémoire, Léo Robert a établi une relation entre les événements historiques et les décisions juridiques pour donner un maximum de poids à ses arguments. La conclusion du discours exigeait donc naturellement qu'il dessine l'orientation future des Franco-Manitobains.

"Ni les injustices du passé, ni les difficultés du présents n'ont poussé le peuple franco-manitobain à la révolte. Conscient de son avenir et de ses responsabilités, il entend contribuer à l'édification d'une société juste et prospère où toutes les communautés pourront oeuvrer et s'épanouir, dans une province bilingue et multiculturelle, dans le respect profond de l'identité de tous et de chacun."

"Enfin (...) j'aimerais rappeler ce rêve qui nous anime tous et toutes (...) même si nos nombres se trouvent substantiellement réduits à cause des actions inéquitables des gouvernements manitobains successifs depuis 1870" (...)

"Notre rêve, c'est l'égalité complète face à toutes les institutions gouvernementales de notre province, partout où nous sommes présents."

Bernard BOCQUEL



Léo Robert et l'avocat de la SFM Joseph Magnet. L'entente avec le gouvernement appliquait simplement au 20e siècle des principes enchâssés dès le départ dans la constitution manitobaine.



Mais pour les animateurs, Guy Boulianne, Joanne Tougas et Suzanne Campagne, ya rien là!

25 000$ pour la SHSB

Le ministre des affaires culturelles du Manitoba, Eugene Kostyra, a remis une subvention de près de 25 000$ à la Société historique de Saint-Boniface. Cette somme provient des fonds des loteries. La subvention servira à compenser les frais d'exploitation de la Société en 1983-84.

Manness dans la course

Le député Clayton Manness a annoncé sa candidature à la direction du parti conservateur du Manitoba. Il a été élu député de Morris à l'assemblée législative il y a seulement deux ans et croit qu'il peut l'emporter sur les deux autres candidats plus expérimentés, Brian Ransom et Garry Filmon. Clayton Manness est appuyé dans sa candidature par deux ex-ministres du cabinet Lyon, Bob Banman et Frank Johnston.



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823

Les groupes multiculturels veulent améliorer l'enseignement de leur langue

Décidément, ça bouge chez les groupes multiculturels. Après la récente création par le gouvernement provincial d'un Conseil interculturel, près de 30 groupes linguistiques ont décidé d'unir leurs forces pour s'assurer une meilleure éducation dans leur langue ancestrale.

Environ 300 délégués ont participé au congrès de lancement, le 24 septembre, de l'Association manitobaine pour la promotion des langues ancestrales (AMPLA. En anglais MAPAL: Manitoba association for the promotion of ancestral languages).

L'arabe, le bengali, le chinois, le gaélique, le grec, l'allemand, le gujurate, l'indou, le tamil, l'hébreu, le hongrois, l'islandais, l'italien, le coréen, l'ukrainien, le polonais, le punjabi, l'espagnol, l'urdu, le portuguais, le vietnamien, le yiddish et le philippin étaient les langues représentées.

L'AMPLA est une organisation indépendante, à l'échelle du Manitoba, travaillant exclusivement dans le domaine de l'éducation.

"Chaque groupe travaillait pour son compte, note la vice-présidente de l'AMPLA, Maryse Birolini-Bryan. Il y avait un dédoublement d'énergie. Maintenant on parle d'entraide."

Évidemment, une grande variété d'intérêts, d'aspiration, de capacités se retrouve au sein de l'AMPLA. Ce qui ne cause absolument aucun problème, affirme le directeur de cette nouvelle organisation.

Belaineh Deguefe estime en effet que "la beauté de l'organisation, c'est qu'il n'existe pas de problème de compétition". À cause du réalisme qui prévaut. On mise sur un effet d'entraînement. Si un groupe peut obtenir des améliorations pour l'enseignement de sa langue, un autre groupe aura plus de chances d'obtenir la même chose. Exemple: les francos ont eu des écoles bilingues, puis les Ukrainiens, les Juifs, les Allemands.

L'AMPLA veut un BEF

Le principe qui guide les membres de l'AMPLA s'avère donc très simple: l'union fait la force. L'objectif principal de l'union étant de représenter les intérêts communs des groupes linguistiques auprès du gouvernement, notamment auprès du ministère de l'éducation.

La ministre de l'éducation, Maureen Hemphill, a d'ailleurs offert son soutien à l'AMPLA, sans toutefois rien promettre de spécial. Ce qui ne devrait pas ennuyer les responsables de l'Association manitobaine pour la promotion des langues ancestrales, puisqu'ils n'exigent pas l'impossible.

Du ministère de l'éducation, ils attendent essentiellement du soutien et de la consultation. L'AMPLA voudrait obtenir l'équivalent d'un Bureau de l'éducation française qui aiderait dans la programmation et la formation des enseignants.



La vice-présidente de l'AMPLA, Maryse Birolini-Bryan. Myren Spolsky est le président, Baruch Rand le secrétaire et Betty Wong la trésorière.

Formation des enseignants. Le problème tient en un mot: la certification. "Chaque groupe dispose des gens qualifiés, estime Maryse Birolini-Bryan, mais leurs compétences ne sont pas reconnues. On cherche à trouver un système d'équivalence de diplômes et un programme accéléré d'obtention de diplôme." Belaineh Deguefe prévoit la tenue de mini-sessions pour le perfectionnement des professeurs.

Programmation. L'AMPLA vise à inclure les langues ancestrales dans le curriculum des écoles publiques, en insistant sur l'importance de la culture. Car "Un cours de langue n'est pas suffisant pour maintenir une culture" souligne Maryse Birolini-Bryan.

Un groupe de pression?

Pour tâcher de remplir son mandat, l'AMPLA recevra une subvention de 25 000$ du Secrétariat d'État et a déjà obtenu 4 000$ du ministère de l'éducation et 4 000$ du ministère des Affaires culturelles.

Belaineh Deguefe envisage d'ailleurs son travail avec le gouvernement provincial dans un esprit de coopération et de dialogue. Mais si le gouvernement se montrait moins "sympathique", alors l'AMPLA pourrait se transformer en groupe de pression.

Bernard BOCQUEL

Héros, martyr. Ou les deux?

Howard Pawley ne revient pas du nombre de bigots qu'il doit représenter comme premier ministre du Manitoba.

Il l'a dit avec encore une trace d'étonnement dans la voix à la soixantaine de personnes qui assistait la semaine dernière à une réunion organisée par les néos de Saint-Boniface.

"We are awfully naïve," a avoué le chef néo-démocrate, qui a été accusé par certains participants de laisser tomber les francophones en apportant des amendements à l'ententre tripartite conclue le 17 mai.



Howard Pawley et Laurent Desjardins ont reçu un message clair.

Une attaque que le député de Saint-Boniface, Laurent Desjardins, n'a absolument pas acceptée. Il a souligné à plusieurs reprises que rien n'était encore final dans cette question d'article 23.

Howard Pawley a maintenu contre vents et marées que les amendements à l'entente ne faisaient que mieux définir les termes, sans diluer le contenu. L'intention du gouvernement n'a pas été changée par les nouvelles précisions, affirme le premier ministre.

Trahis

En résumé, Howard Pawley a joué sur deux tableaux.

Il s'est présenté en héros en notant que pas un autre caucus au pays n'aurait tenu aussi solidement face au montant d'opposition. Et quand les francos lui ont répété qu'ils se sentaient trahis par les amendements à l'entente, il s'est posé en martyr, en soutenant que pas un autre gouvernement n'aurait fait la même chose pour une minorité.

B.B.

"Efforçons-nous de rendre une décision rationnelle"

Albert St-Hilaire a été le seul préfet francophone à présenter un mémoire en faveur des amendements à l'article 23. Voici quelques extraits de l'argumentation avancée lors des audiences publiques à Morden le 22 septembre.

(...)

"Pour ce qui est des inquiétudes de certaines municipalités, je ne comprends pas vraiment d'où elles viennent. Le texte est précis. Les municipalités sont exclues. Mais il y a toujours ceux qui avancent l'idée - faute d'une meilleure - qu'il existe un complot pour encourager autre chose que ce qui es proposé présentement. Je crois qu'il serait juste de dire qu'il y en a qui s'opposerait à cet accord peu importe son contenu."

(...)

"Montcalm, comme certaines autres municipalités, offre des services en anglais depuis aussi longtemps que je peux me souvenir. Pourtant, ce n'est pas le chaos qui règne chez nous. La majorité francophone n'a pas offert ces services à titre de courtoisie, mais a choisi de reconnaître que les électeurs minoritaires de langue officielle ont le droit d'être servi dans leur langue par leur gouvernement municipal."

(...)

"Je ne peux m'empêcher de parler de ceux qui demandent un référendum (...) Dans une société démocratique, est-il juste de demander à 95 pour cent de la population si elle voudrait bien décider du sort d'une minorité de 5 pour cent? (...) Si nous voulons vraiment jouer au référendum, tenons en un sur la volonté des Manitobains de payer leurs taxes annuelles!"



Albert St-Hilaire. Je vous laisse avec un message...

"À titre de personne impliquée dans la politique municipale depuis 19 ans, je vous laisse avec le message suivant: Pour un politicien, il y a une chose pire que la possibilité de perdre des votes. C'est la perte du respect, la perte de confiance et la création de l'impression que les opinions qui sont les plus écoutées sont nécessairement les plus bruyantes, peu importe le sujet et les conséquences. Comme Canadiens, efforçons-nous de rendre une décision juste et rationnelle sur la question."

Et les municipalités?

La position des divers gouvernements locaux au Manitoba face au bilinguisme n'est pas aussi unanime que ne le laisse croire l'Union des municipalités rurales, la UMM de M. Harms. Le dossier de La LIBERTÉ sur la question, vendredi 2 septembre, brossait un autre portrait.

Mais cette semaine, c'est le maire de Sainte-Anne-des-Chênes, Roger Smith, qui a donné le portrait d'ensemble de toute la province. Seule une minorité des quelque 120 municipalités rurales sont contre le projet d'amendement. Il a rappelé aussi que les municipalités rurales ne représentent qu'un quart de la population totale.

Au fait, a expliqué Roger Smith, 75 pour cent de la population de la province est regroupée par l'Association manitobaine des municipalités **urbaines**, *qui inclue Winnipeg, Brandon, etc...*

Un sondage effectué par l'AMMU révèle que 57 pour cent des administrations municipales s'opposent au projet d'amendement à l'article 23 alors que les autres 43 pour cent sont soit neutres ou en faveur.

Entre autres, sont en faveur: Sainte-Anne-des-Chênes, Portage-la-Prairie, Saint-Lazare, Saint-Pierre-Jolys. Ont décidé de rester neutres: Brandon, Dauphin, Flin Flon, Roblin, Le Pas, Thompson et Winnipeg. Certaines de ces villes laisseront leurs électeurs se prononcer dans un référendum.

Le sondage de l'AMMU l'a empêchée de militer contre le projet SFM-Penner-fédéral.

Dans son mémoire, Roger Smith s'est demandé si la lutte farouche de l'Association des municipalités rurales ne reflétait pas plutôt une option politique qu'un geste sérieux: "When will an elephant ever be afraid of a mouse?"



"Il faut que l'entente initiale soit respectée"

Après les audiences publiques à Sainte-Anne-des-Chênes, le reproche à la Société franco-manitobaine de ne pas bien représenter le Manitoba francophone ne tient plus debout. Car les 2 500 Franco-Manitobains présents mardi ont affirmé énergiquement le désir de voir respecter l'entente du 17 mai... Cette entente et rien d'autre!

Des 56 personnes qui sont passées devant le comité des audiences publiques à Sainte-Anne-des-Chênes, 51 ont présenté leur mémoire en français. Une bonne raison pour que le Chef de l'Opposition s'absente de cette dernière rencontre en campagne. Pour Russel Doern, qui n'est pas revenu en soirée, la journée a été vouée à mettre en scène ce qu'il fait de mieux: "Aller au-delà des frontières de la clarification" comme l'a souligné à maintes reprises le président du comité, Andy Anstett.

Chose certaine, la reformulation continuelle des questions de Russel Doern pendant le jour n'a pas été suffisante pour manquer le message des porte-parole de la francophonie. Le gouvernement doit rester avec l'entente du 17 mai. Pas plus, pas moins.

Tripatouillant le texte

Sans les changements à l'article 23 négociés avec la SFM en mai, il n'y a rien à gagner. À perdre, il y a ce qui est connu de tous ceux ayant présentés des mémoires: "l'extermination de notre peuple", "le génocide linguistique", "la suite logique de 1890 et 1916". Nos leaders continueront à passer pour des "agitateurs", des "semeurs de trouble qui sont un embarras pour le pays".



Le député conservateur de La Vérendrye, Bob Banman: je suis bien prêt à écouter Léo Robert tout de suite!

L'entente entre la SFM et les gouvernements provincial et fédéral représente l'arrivée d'une province plus "ouverte". "Un jardin avec non seulement des concombres, mais des pois, des patates, du blé d'inde." "Une société de respect mutuel entre les deux peuples fondateurs." "Un gouvernement qui reconnaît le 'fair play'".

Plus précisément, l'entente sur l'article 23 vise l'élargissement des services en français et un délai de temps pour la traduction, pour éviter à Roger Bilodeau d'aller en Cour suprême.

Toutefois, depuis quelques semaines, les cartes sont mêlées. Les nouvelles suggestions du procureur général du Manitoba, Roland Penner, ont embrouillé le portrait optimiste partagé par les leaders francophones de la communauté.

Lucienne Boucher, de Sainte-Anne-des-Chênes, n'est pas allée par quatre chemins pour manifester son mécontentement en ce qui a trait à ces changements proposés par le gouvernement provincial.

"L'esprit de générosité que contenait le texte original est maintenant trahi, son symbolisme détruit complètement. Mieux vaudrait pas en avoir du tout." Lucienne Boucher considère ces suggestions pour changer le texte comme étant un fléchissement et que ce n'est pas "en tripatouillant le texte de l'accord que le gouvernement va faire changer d'idée aux gens contre le projet". (*Voir la TRIBUNE LIBRE.*)

Un fléchissement?

Rino Ouellet, représentant du comité de parents de La Broquerie, a situé les changements proposés dans le contexte national. Une entente avec ces changements est "si diluée et si peu substantielle" que la minorité anglophone au Québec le refuserait catégoriquement.

Devant des accusations de fléchissement de la part du gouvernement provincial, Laurent Desjardins, le ministre de la santé, a trouvé nécessaire de préciser la position du gouvernement.

Cette intervention est venue à la suite de la présentation de Gérard Archambault, de Sainte-Anne-des-Chênes, qui a demandé "pourquoi ces changements proposés, pourquoi ce volte-face, pourquoi ce recul



La foule a applaudi chaleureusement l'entrée du député de Radisson, Gérard Lécuyer (qu'on voit dans la photo) et le député de Saint-Boniface, Laurent Desjardins.

Arthur et Germaine Grégoire

de Saint-Jean-Baptiste désirent remercier tous les parents et amis qui sont venus partager leur joie lors de la célébration de leur 50e anniversaire de mariage, samedi le 10 septembre 1983 à Saint-Jean-Baptiste.

La famille est très reconnaissante envers leur cousin, l'abbé Léon Savoie de Régina, Saskatchewan, qui s'est rendu pour célébrer la messe et à l'abbé G. M.-Lévesque pour lui avoir assisté.

Les petits-enfants de nos jubilés, Juliane et Paul Grégoire, adressèrent les lectures en français et en anglais, tandis que Robert Gagné et James Grégoire étaient les servants de messe.

Suivant la messe, un très délicieux goûter fut servi par Mme Jeannine Ayotte à la salle paroissiale.

Cette fête mémorable fut organisée par les huit enfants des jubilés: André, Gilles et Marcel de Winnipeg, Euclide de Woodmore, Jeannine Rilling et Jacqueline Johnson de Winnipeg, Gisèle Bougie de Stonewall et Noëlla Gagné d'Ile-des-Chênes.

Merci papa et maman pour vos 50 années d'amour, de courage et de dévouement. Que Dieu vous bénisse et vous accorde la santé.

Un merci spécial à Mmes Denise Beaudet de Richmond, Québec et Lise Harvey de Drummondville, Québec, soeurs de Germaine, qui se sont rendues pour fêter avec nous.

avant d'entendre les gens?"

Laurent Desjardins a tenu à souligner que les changements proposés n'avaient pas encore été acceptés par le gouvernement: "Il n'y a donc pas encore eu de fléchissement. Le 6 septembre, il y a eu des amendements proposés et non acceptés."

N'empêche que le texte des amendements proposés altère beaucoup le sens du texte original. Pour Gérard Archambault, ces nouveaux amendements n'ont même pas réussi à changer l'opinion publique: "Ceux qui sont opposés aux amendements sont aussi opposés maintenant qu'avant les changements du mois de septembre."

Il faut donc attendre pour voir la suite qu'on donnera à ces changements. "Se donner la main après une entente, c'est comme signer mon nom sur un contrat," a répondu Léo Robert à Roland Penner, qui lui signalait à la fin de son intervention qu'aucune entente n'avait été formellement signée.

Pour la Société Franco-Manitobaine, il est certes mieux de ne pas revenir sur l'entente "signée" du mois de mai. Reste à voir si c'est le cas pour le procureur général et le caucus néo-démocrate.

Roland STRINGER



Les amendements n'ont pas calmé l'opposition. *Abandonnez-les!*



Lucienne Boucher: un parti gouvernemental qui semble avoir peur de son ombre.



Un gouvernement qui a peur de quoi? Le procureur général, Roland Penner, la trouve bonne (solide?) de même que le ministre du développement économique, Muriel Smith.

À l'intention de celles et ceux qui n'ont pas pu participer à la manifestation à Sainte-Anne-des-Chênes, mardi 27 septembre, nous reproduisons de larges extraits d'un des mémoires qui ont été les plus appréciés des membres du comité législatif et de la foule de plus de 2 000 personnes.

Il s'agit du texte présenté par Lucienne Boucher de Sainte-Anne-des-Chênes.

Quelle tempête s'est abattue sur le Manitoba, sur le Canada tout entier même, parce qu'un gouvernement, dans un contexte où il avait peu de marge de manoeuvre, a voulu donner une garantie constitutionnelle à ce qui devrait depuis longtemps déjà être chose normale et acceptée.

Alors pourquoi ce marasme incroyable dans lequel nous nous trouvons? Eh bien, c'est parce qu'un parti d'opposition a choisi de faire de cette question un cheval de bataille politique et d'abandonner l'attitude non-partisane qu'il avait prise jusqu'en mai dernier. Et parce qu'un parti gouvernemental, qui semble souvent avoir peur de son ombre, promet de diluer un texte si longuement travaillé et qui constitue pour nous un minimum vital.

Alors il faut se battre encore une fois, et se rendre par centaines et par milliers à Sainte-Anne un mardi soir de septembre, dans l'espoir que nos enfants pourront eux aussi, sans être obligés de venir par centaines et par milliers à Sainte-Anne, jouir des mêmes droits que vous et vos enfants prenez pour acquis tous les jours, messieurs et mesdames du gouvernement et de l'opposition.

Prenons le fameux article 23.1 - "L'anglais et le français sont les langues officielles du Manitoba." Pour moi, ça veut dire que pour la première fois on reconnaît mon droit d'être pleinement francophone tout en étant considérée comme citoyenne à part entière du Manitoba. C'est la main tendue de mes compatriotes, qui me disent: "Bienvenue dans ton pays, tu peux être aussi francophone que tu voudras, et tout aussi Manitobaine." C'est là le symbolisme positif et exaltant de cette phrase.

Maintenant, qu'est-ce qu'on me propose? Un "as provided for in Section 23 and Sections 23.2 to 23.9 inclusive." Quel baragouinage! Voilà que mes deux langues officielles se trouvent coincées, ceinturées, clôturées, pour ne pas contaminer trop trop les tenants du suprémacisme anglais que sont les fidèles de la "Union of Manitoba Municipalities". La main franchement et amicalement tendue révèle tout à coup une paire de menottes.

Le procureur général tâche de nous faire croire que cela ne change pas la portée juridique de la déclaration originale. Peut-être que c'est vrai, mais j'en doute. Malheureusement, je n'ai pas l'expertise pour le contredire sur ce plan-là. Je sais une chose cependant: l'esprit de générosité que contenait le texte original est maintenant trahi, son symbolisme détruit complètement. Mieux vaudrait pas en avoir du tout.

On se propose d'éliminer les mots "central office". On a peur qu'un jour un juge un peu détraqué puisse conclure qu'un bureau de plus devrait offrir un service en français. Quelle catastrophe! Au lieu d'avoir 500 fonctionnaires bilingues au Manitoba, il en faudrait 501 ou même 502!

Et puis éliminons le mot "forthwith" de la cause rémédiatrice. Avec trois ans pour se préparer, on a peur de demander aux bureaux pris en faute de se presser un peu pour respecter la loi.

Et puis il ne faut pas "include any municipality or school board". Ils ont peur de se faire contaminer par le virus français! Même la SFM accepte ce changement-là, parce que tout le monde semble d'accord que cette phrase ne change rien. Pourquoi la mettre alors? Pour apaiser les fanatiques de la "Union of Manitoba Municipalities"? On voit quel résultat ça a donné! Pour apaiser les irresponsables du Conseil de Ville de Winnipeg? On voit quel résultat ça a donné!

Cette phrase d'exclusion, que personne à ce que je sache n'a même demandée, caractérise l'esprit mesquin et négatif des amendements proposés. Ils sont indignes de l'esprit et de l'intention de l'accord du 17 mai. De plus, ils n'ont pas réussi à calmer les opposants irréductibles de l'accord. Laissez-les donc tomber!

C'est fini le temps des peureux! Les yeux du Canada sont sur vous!

Car il ne faut pas se leurrer. La véritable opposition à cette mesure ne vient pas principalement des personnes qui ont d'honnêtes préoccupations concernant le texte, ou de personnes qui s'opposent au principe de l'enchâssement, (à part évidemment de Monsieur Lyon).

Comme vous avez pu constater au cours de vos audiences, elle vient surtout de personnes qui s'opposent à la substance même des services en français et du bilinguisme, de personnes qui refusent toujours l'essence du pacte confédératif qui est le garant de l'avenir de notre pays.

Monsieur Doern le sait très bien. Ce n'est pas par hasard qu'il a intitulé ses annonces "Against Bilingualism". Il connaît sa clientèle. C'en est une qui voit le Canada comme un pays avec **une** langue, l'anglais, et une minorité à peine tolérée au Québec. Il ne faut pas que ce cancer qu'est la langue française déborde les frontières du ghetto québécois pour aller contaminer la pureté unilingue des autres régions du pays!

Ce n'est pas en tripatouillant le texte de l'accord que vous allez faire changer d'idée à ces gens-là! Alors ressaisissez-vous, messieurs (et mesdames), après ce fléchissement du 6 septembre. Reprenez la noble tâche que vous avez entreprise. Vous avez bien fait d'éviter un cas en Cour suprême qui ne toucherait que les textes de loi, pour moderniser à la place l'Article 23 et faire en sorte qu'elle nous touche dans notre réalité quotidienne.

Qu'on ne me méprenne pas. Si j'ai été sévère à l'endroit des amendements du 6 septembre, c'est qu'il le fallait. Cela n'enlève en rien toute l'admiration que j'éprouve pour un gouvernement qui, peut-être unique au Canada, a eu le courage de prendre le taureau par les cornes et d'aborder franchement la question de la survie de sa minorité liguistique. Il n'y a pas grand-chose de politiquement rentable là-dedans: les Franco-Manitobains ne pèsent pas lourd dans la balance électorale, nous le savons.

Pendant quatre mois, vous avez résisté à la tentation de tout sacrer ça là et de passer vos responsabilités à la Cour suprême. Bravo et merci! On pourra bien vous pardonner le lapsus du 6 septembre!

J'aimerais aussi exprimer mon admiration pour le procureur général qui a sans doute eu la tâche la plus difficile, coincé entre la virulence des opposants et, à certains moments, la timidité de ses propres collègues.

Eh bien! c'est fini le temps des peureux! Tenez bon! Les yeux du Canada entier son maintenant sur vous. Les circonstances ces dernières semaines ont voulu que la question que nous discutons dépasse les frontières du Manitoba. Votre première responsabilité est sans doute envers les Manitobains. Mais n'oubliez pas celle que vous avez acquis, par la force des choses, envers tous les Canadiens. Il n'est pas exagéré de croire que l'avenir même du Canada en dépend.

Lucienne BOUCHER

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Le silence de Mulroney confirme Lyon

M. le rédacteur,

Le débat sur l'article 23 au Manitoba continue, toutefois sans la participation des conservateurs fédéraux. Comment expliquer ce silence long et pénible qui, pour finir, ne fait que renforcer le comportement réactionnaire de M. Lyon?

M. Mulroney ne semble pas vouloir s'engager, pour le moment, dans ce débat historique, sous le prétexte qu'un tel geste serait trop précipité. Pourquoi s'ingérer dans un dossier qui, dans un premier temps, ne le regarde pas?

Pourtant, pendant sa campagne au leadership, il n'a pas manqué de souligner que, s'il devenait premier ministre, il tenterait de convaincre son homologue, le premier ministre ontarien, William Davis, de faire de l'Ontario "à l'instar du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, une province officiellement bilingue" (Le Devoir, le 2 juin 1983, p. 1). Est-il plus disposé envers les Franco-Ontariens qu'envers la population franco-manitobaine.

Évidemment, M. Mulroney réalise maintenant qu'en politique partisane, les principes ne valent souvent pas grand chose. Chez les conservateurs, le bilinguisme est un sujet que l'on préfère ne pas discuter. Le Parti conservateur regroupe un trop grand nombre de Sterling Lyon et de Dan McKenzie pour ainsi pouvoir faire évoluer des politiques moyennement innovatrices.

Certes, à l'exception des maniaques de l'unilinguisme, le Parti conservateur a pu faire quelques progrès sur le plan linguistique. Et cela grâce aux pressions qu'a pu exercées sa clientèle québecoise ainsi que les plus éclairés parmi les militants anglophones. Cependant, dans l'ensemble, on ne retrouve, chez les conservateurs, aucune politique de bilinguisme qui rejoint les minorités linguistiques dans leurs propres milieux.

M. Mulroney, qui jouit présentement d'une popularité démesurée auprès de ses partisans, ne cherche surtout pas à brusquer les adversaires de l'article 23. Se prononcer en faveur de l'entente initiale provoquerait une confrontation brutale entre les réactionnaires et les militants sympathiques à la cause des Franco-Manitobains.

Cependant, s'il refuse d'agir, une agitation de la part de ses militants francophones pourrait très sûrement apporter un nouveau élément au débat. L'article 23 risque éclater comme une bombe dans l'organisation du Parti conservateur, soulevant ainsi les tensions dormantes opposant le camp francophone au camp anglophone.

En l'absence d'une telle conjoncture, M. Mulroney sait qu'une résolution remettant certains droits aux Franco-Manitobains pourrait bien lui arriver un jour sur le plancher de la Chambre des Communes. Mais la province et la majorité libérale y auraient déjà apposé leur sceau. Devant ce fait accompli, il n'aurait qu'à la glisser sous les yeux de ses députés.

Cette politique de non-intervention peut, au premier abord, paraître intelligente. Après un moment de réflexion, on s'aperçoit qu'elle frise la sournoiserie. Le rôle de chef de l'opposition exige un leadership dans toutes les politiques à portée nationale. Le bilinguisme, dans toutes ses dimensions, en est une de ses politiques. Jusqu'à présent, M. Mulroney n'a pas réussi à manifester ses qualités de leadership devant ses militants et devant le peuple canadien. Ce silence est une atteinte au succès des démarches des Franco-Manitobains, et aux principes du bilinguisme.

Jean-Paul Boily
Ottawa, Ontario
le 22 septembre 1983

Vie sociale

Naissances

Kyle, George, 7 livres 6½ onces et Chad, Milton, 6 livres 1½ onces, nés le 21 septembre à l'hôpital de Saint-Boniface, garçons d'Allan **Penner** et de Simone **Saurette**. Les grands-parents sont M. et Mme Milton Penner de Steinbach et M. et Mme Georges Saurette d'Aubigny.

Daniel, Victor, Luc **Massinon**, fils de Maurice et Aline (née Gautron) de Holland, né le 2 août à l'hôpital de Saint-Claude. Les grands-parents sont M. et Mme Victor Massinon de Haywood, ainsi que M. et Mme Luc Gautron de Saint-Claude.

Patrick, Guy, Joseph **Massinon**, fils de Raymond et Rachel (née de Rocquigny), né le 24 septembre à l'hôpital de Treherne. Les grands-parents sont M. et Mme Victor Massinon de Haywood, ainsi que M. et Mme Guy de Rocquigny de Saint-Claude.

L'abbé Louis Morin baptisait Lianne, Raymonde, Marie **Parent**, le 18 septembre en l'église de Saint-Joseph. Lianne est née le 28 août 1983 à l'hôpital d'Altona, fille de Renald et Lorraine (née Vermette) Parent. Parrain et marraine: M. et Mme Robert Doyle (née Raymonde Vermette) de Saint-Vital.)

Paul, Joseph, Denis, né le 3 août 1983, fut baptisé le 18 septembre. La cérémonie du baptême se déroulait à l'église Saint-Viateur d'Otterburne et était présidée par Laval Cloutier, curé. Les parents sont Denis et Lorena (née Thornton) **Raffard** d'Otterburne. Pierre et Evelyne Beaudoin étaient parrain et marraine. Les grands-parents sont Marcel et Yvonne Raffard d'Otterburne et Vivian Thornton de Fort Garry.

Le 23 juillet dernier naissait Lee-Anne, fille de Michel et Lorna (née Hiebert) **Poirier**, d'Otterburne et Nettie Hiebert de Niverville.

Alain, Jean, 5 livres 13 onces, fils de Antonio et Karen **Simard**, de Saint-Lazare, né le 18 septembre 1983.

Richard, Tylor, fils de Marcel et Eleonor (née Sherring) **Raffard** fut né le 20 septembre à l'hôpital de Saint-Boniface. Les grands-parents sont Marcel et Yvonne Raffard d'Otterburne et George et Adèle Sherring d'East Kildonan. Rosalie Grandmont du foyer Rosenwood à Stonewall est arrière-grand-maman.

Mariages

Le 23 juillet dernier, en l'église St. John the Evangelist à Edmonton, Michel **Raffard** et Mary Lou **Corrigan** unissaient leurs destinées. Michel est le fils de Marcel et Yvonne Raffard d'Otterburne. Mary Lou est la fille de Mary Corrigan d'Edmonton. Michel et Mary Lou résident à Winnipeg.

Le 1er octobre aura lieu à Aubigny le mariage de Normand **St. Hilaire** et Sherille **Combot**.

Anniversaires

Marie-Louise **Damphousse** célébra son 90e anniversaire de naissance le mercredi 21 septembre.

À l'affiche de CBWFT du 1er au 7 octobre

SAMEDI

À midi 30: Les amateurs de base-ball ne manqueront pas la partie opposant les Expos aux Mets de New York.

À 17h05: Le nouveau volet de la série Les Chinois fera le bilan de la révolution culturelle et analysera la place de Mao dans la Chine actuelle.

À 19h00: Les fanatiques de cinéma à sensation ne manqueront pas la version française du film Superman.

DIMANCHE

À midi: Début du football de la Ligue Nationale. Au stade Kennedy de Washington, les Redskins affronteront les Raiders de Los Angeles.

À 17h30: Science Réalité fera le point sur la question du doping des athlètes.

À 18h30: En première partie des Beaux Dimanches, Guy Lafleur et le club de hockey des Canadiens seront les invités de Jacques Boulanger à Superstar.

À 19h50: Deuxième volet de la vie de Mozart.

Et à 20h50: première partie d'un documentaire sur la vie du peintre canadien: Cornelius Krieghoff.

LUNDI

À 18h30: Terre Humaine suivi à 19h00 d'un nouvel épisode du feuilleton Poivre et sel.

À 19h30: Georges Vermette et Marcelle Lemaire, tous deux de Saint-Boniface, seront les concurrents du jeu questionnaire Pile ou Face, réalisé par Donald Hétu.

À 20h00: Première de la série Phare Ouest qui sera consacrée à Gabrielle Roy. Une réalisation de Richard Simoens.

MARDI

À 19h00: À l'affiche de Télésélection: Portrait d'une effeuilleuse, où les difficultés que connaît une jeune femme pour survivre après la mort de son mari.

À 22h10: Jean Charon, chef de file d'une nouvelle pensée scientifique qui s'ouvre à la réflexion religieuse, sera l'invité de Marcel Brisebois dans le cadre de l'émission Rencontres.

MERCREDI

À 19h00: Télé-Point, l'émission d'affaires publiques qui vous permet de faire partie des milieux bien informés. Animé par Louise Cloutier et réalisé par Marcel Auger.

À 19h30: Massabielle, une dramatique retraçant l'histoire d'un village acadien.

À 20h00: Brigitte Bardot telle quelle, première partie de la biographie de cette actrice internationale.

JEUDI

À 19h00, à l'affiche des Grands Films: Une drôle de flic, une comédie avec Terence Hill et Ernest Borgnine retraçant les aventures rocambolesques d'un agent de police pourvu de pouvoirs extraordinaires.

VENDREDI

À 18h30: Génies en herbe: pour vous amuser, une rencontre opposant les professeurs et des élèves.

À 19h00: Déjà vingt ans. Pierre Nadeau fera, entre autres, le bilan de l'ex-champion canadien de boxe: Robert Cléroux.

À 20h00: Ne manquez pas la fresque historique Shogun, avec Richard Chamberlain dans le rôle principal.

ET DU LUNDI AU VENDREDI, à 18h00, pour être bien informé de tout ce qui se passe dans la francophonie: Ce Soir, avec Pierre Chevrier et François Riopel.



Des préoccupations locales plutôt que provinciales

Un Conseil jeunesse en quatre régions

C'est difficile de s'organiser. Encore plus quand on est jeune. Et c'est pire quand on est jeune francophone. Le Conseil jeunesse provincial en sait quelque chose...

L'organisme fondé il y a dix ans ne connaît pas, comme les agriculteurs de la région, des bonnes années à chaque année. Certains diraient même que la récolte au CJP est de moins bonne qualité d'année en année.

D'abord, selon le directeur, Robert Boucher, les jeunes ne veulent pas s'identifier à la cause francophone. Ils ne veulent pas non plus s'associer à un mouvement provincial.

C'est l'explication que donnent les leaders de l'organisme à l'inertie de la structure actuelle du CJP: un conseil exécutif qui ne représente, à toute fin pratique, que la ville; et un conseil des représentants qui réunit des étudiants des écoles secondaires.

Ce qui fait, d'après le président, Michel Roy, que les collèges Louis-Riel et Précieux-Sang, dans les environs des bureaux du Conseil, obtiennent un traitement privilégié.

Pour remédier à cette situation, qui nuit au dynanisme du CJP, le conseil exécutif a pensé à une nouvelle structure qui pourrait bien être reflétée dans une nouvelle constitution l'an prochain. Si tout va bien.

Rester ou quitter?

Ce qu'on propose, c'est l'établissement de quatre conseils régionaux, pour la ville, la Seine, la Rouge et la Montagne, qui regrouperaient des représentants de toutes les paroisses (communautés, selon des choix qui seront faits localement). En d'autres mots, l'école ne sera pas nécessairement le milieu où sera recruté le représentant local.

Voilà la nouveauté du plan. On pense ainsi pouvoir mettre à contribution des travailleurs et des universitaires en plus des étudiants du secondaire. Ces changements se traduiraient au comité exécutif par la création de quatre nouveaux postes pour les représentants des quatre régions afin de remplacer les conseillers travailleur, universitaire et secondaire actuels.

Les postes de président, vice-président et secrétaire-trésorier seraient élus, comme le prévoit la constitution, lors de l'assemblée annuelle, selon la suggestion mise de l'avant par le CJP.

Le développement individuel

Il y a d'autres avantages à cette restructuration. Pour un organisme qui soutient que les jeunes ont "un rôle dynamique à jouer au niveau de leur communauté", la nouvelle formule permettra d'axer les activités autour des préoccupations locales et non provinciales.

Le CJP va plus loin: selon le président, Michel Roy, les jeunes continuent à quitter leur lieu de naissance pour se diriger vers les villes et s'assimiler: "Il n'y a pas de mécanisme pour qu'ils aient l'option de rester chez eux" après l'école. Ainsi le champ d'action du conseil régional pourra déborder les cadres culturels et éducatifs que l'on reconnaît à la francophonie.

Évidemment, le Conseil veut entendre parler de sports, d'économie et de formation (au sens politique, par exemple). Mais on veut aussi valoriser l'épanouissement personnel qui finit par se répercuter sur le développement de la collectivité.

Si dans un premier temps l'organisme a choisi de concentrer son action dans quatre grandes régions, ce n'est pas pour nier les autres possibilités. Le directeur Robert Boucher a expliqué que les limites budgétaires et humaines imposent certains choix: les régions plus éloignées et les écoles d'immersion seraient incluses dans des meilleures années budgétaires.

On tentera en premier lieu de mettre sur pied des projets spéciaux pour élargir le champ d'action, limité par un budget de 130 000$, le même que l'an dernier. Parmi les projets spéciaux, le CJP a choisi, comme priorité, l'établissement d'un réseau de communication par micro-ordinateur entre les quatre régions.

Les grandes activités de l'année: un rallye d'ici décembre prochain pour fêter les dix ans du CJP; et une Semaine de la jeunesse au mois d'avril.

Jean-Pierre DUBÉ



Le président du CJP (au centre de la photo), Michel Roy, est accompagné à Sainte-Anne-des-Chênes par le président intérim de l'Association des étudiants du Collège de Saint-Boniface, Michel Loiselle.

Les Bombers : un phénix en fin de saison

La majorité des enthousiastes des Bombers ont acclamé la présence de Tom Clements durant la partie contre Saskatchewan le 25 septembre. Cependant, l'échange entre Winnipeg et Hamilton ne profitera pas seulement à une équipe...

La présence de Brock a attiré au-delà de 26 000 spectateurs au Parc Landsdowne à Ottawa lorsque ses Tiger-Cats de Hamilton on subi la défaite le 25 septembre. Le nombre de 26 000 à Ottawa, presque identique à celui de Winnipeg, n'est certes pas un chiffre phénoménale

Mais pour deux stades qui, comme plusieurs autres à travers la ligue canadienne, reçoivent moins de spectateurs que lors des années précédentes, ces chiffres indiquent une amélioration.

Et à Hamilton, cette fin de semaine, le stade Ivor-Wynne devrait se remplir pour la première fois depuis longtemps. Les deux quart-arrières, Brock et Clements, se trouveront dans des positions inverses. Il est clair que tout le monde se servira du résultat de la partie pour déterminer quelle équipe a reçu l'avantage dans l'échange.

À Winnipeg, on s'attend à ce que Brock se fasse massacrer par Doug MacIver, Tony Norman et Ray Sullivan, le remplaçant de Pete Catan. Plusieurs défenseurs winnipegois voudront certainement se rapprocher de Brock pour lui donner leurs sincères salutations. Il paraît même que quelques joueurs à l'offensive ont demandé la permission à Cal Murphy de jouer à la défensive dans leur match contre Hamilton!

Une contagion

Mais le point important à retenir est que cet échange de quart-arrières soufflera une nouvelle vie dans la ligue. Il est évident que les équipes de Winnipeg et Hamilton sont toutes les deux stimulées par l'optimisme accompagnant leur nouvelle acquisition. Lorsqu'une équipe éprouve de tels sentiments, son adversaire tente souvent de faire de même afin d'essayer de térasser les émotions de la première. Cela ne peut faire que susciter l'intérêt chez les enthousiastes et la presse de l'équipe-hôte.

Ça ne prend que quelques équipes dans la ligue qui agissent de cette façon pour que les autres se lancent de nouveau dans l'émotion du jeu, chose quelque peu absente depuis plusieurs saisons à cause des succès répétés des Eskimos. Le fatalisme est remplacé par l'émotivité pure et brute. Cette dernière est la clef de bonnes recettes.

Ce qui a commencé avec l'asphyxiation de l'étoile de Brock au mois d'août se développe maintenant en une flamme rugissante qui incendie la ligue entière. La LCF, comme le phénix mythologique, se relèverait-elle enfin de ses propres cendres?

Georges VERMETTE



Il y a un renouveau d'intérêt qui se répand dans la ligue; et le football n'en est pas la seule cause: c'est la plus récente "Miss Blue Bomber"!



James Murphy fait sa part pour gagner plus de 50 points contre l'équipe de Saskatchewan.

Capsules

Il paraît que le Collège universitaire de Saint-Boniface et le Collège Louis-Riel se portent sportivement très bien.

Le CUSB connaît son meilleur début de saison avec deux victoires d'affilé au soccer. L'équipe a défait la championne de l'an passé, le Mennonite Bretheren Bible College par un pointage de 4 à 1, ainsi que le Canadian Mennonite Bible College par la marque de 2 à 1

Au secondaire, le CLR a remporté le championnat d'un tournoi de volleyball au niveau des garçons "varsity" (11e et 12e années) en battant l'école de Selkirk. Cette victoire devrait placer l'équipe parmi les dix meilleures de la province.

★ ★ ★

La tradition prévaut une fois de plus sur le talent. Ou peut-être serait-ce le manque de caractère qui domine le scénario?

On peut maintenant affirmer que les Expos se répondent plus en 1983. En tête de leur division il y a deux semaines, ils ont pu, avect peu d'effort, se tailler une niche au troisième rang.

Georges VERMETTE

Saint-Pierre-Jolys

Les gagnants du tournoi de golf

Il y avait 70 participants et participantes au tournoi de golf de Saint-Pierre-Jolys.

Les Curés, Lucien et sa famille, propriétaires du Club de golf de la Rivière aux Rats étaient les hôtes du tournoi annuel d'actuels et d'anciens résidants de Saint-Pierre-Jolys, le 24 septembre.

La température, dépassant les 25 degrés Celsius, contribua au grand succès et à l'enthousiasme des participants à ce tournoi. Voici la liste des gagnants des trophées: chez les hommes, Gilles Neveux et Luc Dandenault; chez les dames, Irène Dandenault et Rachel Gautron; catégorie junior, Alain Dandenault.

Jacqueline ROY



Des participants au tournoi de golf

LE CARNET CULTUREL



Les répétitions de "Katchauchen" de Jean-Guy Roy, la première production du Cercle Molière cette année, vont bon train. Sur la photo, Christian Molgat, Francis Fontaine et Colette Laurencelle répètent une scène de cette nouvelle pièce, une présentation de La LIBERTÉ.

Par ailleurs, on a annoncé comme gagnant du deuxième prix dans le "International Theatre Poster Exhibition", Roland Mahé, directeur artistique au CM. Ce prix lui a décerné pour la création de la pancarte "Les éléphants de Tante Louise".

Aussi, on rappelle que le CM tiendra vendredi son gala annuel au homard au CCFM.

Un Woody Allen irrécupérable

"Un conformiste total" avait conclu l'auteur de "Interpreting Zelig" lorsqu'on lui avait demandé comment il jugeait les actes de Leonard Zelig, dans le film "Zelig".

Ce personnage qui aurait supposément marqué toute une génération du peuple américain demeure encore aujourd'hui un mystère. Certains soutiennent qu'il ressemble trop à Woody Allen pour avoir réellement vécu.

N'empêche que la vie d'un homme qui a changé de peau si souvent mérite d'être connu. Ce petit lézard était unique. Et pourtant sa philosophie simple: "Pour survivre il faut être malade".

Mais comme a vite remarqué son psychiatre qui a fini par tomber amoureuse de lui, Leonard Zelig était avant tout un homme. Un homme qui aimait "les femmes qui se pensent plus intelligentes qu'elles ne le sont en réalité"

Cartier-Bresson x 156

156 photos d'un des précurseurs de la photographie moderne, Henri Cartier-Bresson seront en exposition.

Il est surtout connu des photojournalistes qui ont adhéré à sa procédure dans la rue: l'idée de réduire le mouvement et de saisir l'instant

L'exposition, qui met en oeuvre la photographie de cet artiste français, contient des images de plusieurs pays: l'Inde, la Chine, les Etats-Unis et le Québec. Né en 1908, Henri Cartier-Bresson présente une variété de techniques et de genres

À la Galerie d'art de Winnipeg jusqu'au 6 novembre



Donald et Gilbert Ouimet









Expérimentation, Hessler et Vujovic



Slobodan Vujovic: "J'ai atterri à Dorval le 17 juin 1967 et je suis aujourd'hui Yugoslave d'origine, Canadien d'adoption, chrétien de religion, cosmopolite d'acceptation, professeur par devoir, artiste par amour, homme libre par conviction et implacable ennemi de toutes sortes de préjugés." (Photo de Sheil Spence)

Pour les amateurs de l'expérimentation dans l'art, l'exposition "New Art From Manitoba" est une occasion à ne pas rater.

D'ailleurs, deux des dix artistes qui exposent sont déjà connus par ceux qui suivent les expositions d'art au CCFM. L'an dernier, Slobodan Vujovic et Allen Hessler avaient chacun exposé au CCFM

Dans La LIBERTÉ du 22 octobre 1982, Denise Bertalanffy résumait l'art d'Alan Hesslar: "Il fait partie du nouveau courant de peintres expressionnistes; c'est dire qu'il se sert de couleurs et de formes de façon expressive et qu'il varie même sa touche de pinceau et l'application de sa peinture selon le besoin."

À la Galerie d'art de Winnipeg

Daniel Lavoie plus agressif

Un des rares Franco-Manitobains qui a réussi à faire connaître sa musique outre-mer, Daniel Lavoie vient de passer une semaine en studio pour l'enregistrement de son prochain microsillon de langue française, *Tension et attention.*

D'après un texte dans **Le Droit** du 24 septembre, la musique du prochain disque sera plus rythmée.

Jusqu'à huit musiciens l'accompagneront. Plus agressif et avec des messages plus percutants, Daniel Lavoie annonce un disque "semé d'images actuelles sur fond d'émotions".

Roland STRINGER

LE CALENDRIER

Jeudi 29

- Le Canot du Festival du Voyageur mettra en spectacle les "Ministers of Souls" avec Marcel Soulodre, du jeudi au samedi.

- Au Foyer du CCFM, Pierre Trudel présentera de ses monologues du jeudi au samedi.

Vendredi 30

- Le Cercle Molière tiendra son festin annuel: le gala. Après un spectacle par la Québécoise, Marie Tifo, il y aura un souper au homard. Les billets se vendent à 30$

Dimanche 2

- Le professeur Leo Steinberg fera une lecture sur "Le cubisme et l'intelligence de Picasso" à l'édifice d'éducation du campus Fort Garry, à 19h30

Lundi 3

- Le IDEA Center présentera un diaporama sur le Salvador (475-4159).

- Le film "Croque la vie" de Jean-Charles Tacchella pourra être vu au Cinéma Main, à 20h00.

- Un hommage à Gabrielle Roy passera à l'écran de CBWFT, à 20h00.

- L'Ordre fransicain séculier de la Paroisse de la Cathédrale fêtera le 50e anniversaire de sa fraternité par une célébration eucharistique spéciale, à 19h30 dans la basilique.

Mercredi 5

- L'exposition des travaux récents de Michel Leblanc débutera au CCFM. Elle se poursuivra jusqu'au 30 octobre

Jeudi 6

- L'assemblée annuelle du club de femmes Réseau aura lieu au CCFM, à 19h30

LE FILM DE LA SEMAINE



"The Big Chill"

Un film américain du cinéaste Lawrence Kasdan. Ce film met en vedette Tom Berenger, Glenn Close, William Hurt et Meg Tilly, qu'on voit dans la photo. Une comédie de moeurs à ne pas manquer.

Au Cinéma Town 8 (non recommandé aux enfants).



LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Shane H.J. Lasker
Richard J.F. Chartier
807 Centennial House
310 Broadway et Donald
Winnipeg (R3C 0S6) 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. Ç.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL. 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMETRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Brackman, Downey & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
James L. Downey, C.D., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: haut-parleur J.B.L. L19, puissance mini 10, maxi 100. Tél.: 237-1877.
-131-

STATIONNEMENT disponible ou entreposage pour véhicule sur Provencher. Tél.: 256-5149.
-132-

À VENDRE: magasin et installations, 43 par 70, $25 000 ou meilleur offre. Plus pour la marchandise. Bonne affaire, raison de vente: retraite. Tél.: 1-447 2467 (Verley brothers, Laurier Manitoba)
-148-

À LOUER: bungalow, Parc Windsor, 3 ch. à coucher, tout fournis. À louer pour 6 mois. Libre le 1er novembre. Pas d'enfants. Tél.: 256-9252
-135-

CHERCHE personne, disponible les 2, 4 et 6 du cycle scolaire qui viendrais garder chez moi, une petite fille âgée de 7 mois. Tél.: 774-2381, Eveline
-149-

OBLIGÉ de m'en séparer, céderai à personne aimant les bêtes, un excellent gardien canin, âgé de 4 ans, conviendrait très bien sur propriété ou ferme Téléphoner en français: 255-4682
-150-

À LOUER: suite simple, au chalet de Sainte-Agathe pour une personne d'âge d'or. Pour de plus amples renseignements, composez le 882-2493, 882-2345 ou 882-2296
-151-

À VENDRE OU À LOUER: maison 3 chambres, garage attaché, dans le parc Jolys, Saint-Pierre Appelez R. Robidoux au 247-8988, avant 16h30
-152-

À VENDRE: maison dans Saint-Boniface, 2 ch. à coucher, salon cuisine, salle de bain au 1er plancher. Au sous-sol, 1 ch. à coucher, salle de récréation, salle de bain. Pas d'agent. Tél.:247-5126
-153-

À VENDRE: bonne maison de famille, dans le vieux Saint-Boniface, 3 ch. à coucher, salle à dîner, cuisine moderne; salle de récréation et salle dn au sous-sol; double garage; maison d'été; possession immédiate. Léo Grouette au 237-6261 ou 257-2528 DELBRO Real Estate Ltd
-147-

À VENDRE: Dans Saint-Boniface, seulement 34 900$, maison de 3 ou 4 ch. à coucher, grande cuisine, près de l'hôpital, l'autobus et les magasins Tél.: Léo Grouette au 237-2621 ou 257-2528 DELBRO Real Estate Ltd
-154-

MESDEMOISELLES: dimanche brunch pour 2, avec membership, les compliments de "Dating Place". Un mois gratuit avec adhésion au club. Ne perdez pas votre temps avec des indésirables, rencontrez le célibataire qui vous convient, d'une façon intelligente. N'hésitez pas! Célibataires de tous les âges sont les bienvenus. Tél.: 949-9139 ou 305 - 504, rue Main, Royal Bank Tower, Winnipeg, Mantioba, R3B 1B8
-155-

DEMANDE: à toute personne ayant piano à prix modique de me contacter au plus tôt au 269-9871
-161-

ÉTUDIANT recherche logement à louer. Tél.: 256-2078 ou 237-8564, après 19h00.
-134-

À VENDRE: orgue Thomas électrique, deux claviers, huit pédales, rythme comme neuve, avec banc. Machine à tricoter "Brother" avec les accessoires. Tél.: 233-4735.
-136-

À VENDRE: ferme 300 acres, avec porcherie, 50 truies et engraissement. Belle grande maison, 6 chambres, bel emplacement près de le 59, eau par puits artésien. Immobilière de Saint-Pierre Realty Ltée. Tél.: 433-7899.
-137-

À VENDRE: fermes céréalières ou laitières toutes grandeurs. Immobilière de Saint-Pierre Realty Ltée. Tél.: 433-7899.
-138-

À VENDRE: 160 acres terre de bois et pâturage, très bon pour la chasse. Immobilière de Saint-Pierre Realty Ltée. Tél.: 433-7899.
-139-

À VENDRE: choix de maisons, commerces, hobby fermes dans centres francophones. Immobilière de Saint-Pierre Realty Ltée. Tél.: 433-7899.
-140-

À VENDRE: AM-FM 8 tracks avec les cassettes 8 tracks, speakers comme neufs; meilleure offre. Tél.: 233-7276.
-141-

GARDIENNE RESPONSABLE: recquière à domicile, 4 jours par semaine, de 9h00 à 17h00. Tél.: 237-0639 ou 944-1900
-142-

À VENDRE: Orgue "Conn" moderne, électrique, 13 pédales; en très bonne état; usage très minime. Tél.: 233-2473
-143-

À VENDRE: 680 briques, 35 cents chacune, couleur brun pâle; un orgue 200$; 6 blocks cheminée 4,10$ chacun; 4 tuiles 6$ chacune; chaise barbière antique, meilleure offre. Tél.: 433-7674
-144-

À VENDRE: "1975 Dodge Royal Monaco", voiture complètement équipée, 4 portes, climatiseur automatique, toutes les options électriques. 1 200$ Appelez au 257-5691
-146-

À VENDRE: lots boisés (evergreen) 3, 4 et 5 acres sur rivière Seine seulement 40 milles du périmètre Maison moderne, sous-sol fini, tapis mur à mur, situé dans village de La Broquerie. Aussi chalet (murs et plafond isolés) salle de bain et électricité, sur grand lot boisé. Prix très modique et financement avantageux. Tél.: 1-424-404 entre 18h00 et 22h00.
-156-

À LOUER: une suite, 2 ch. à coucher, à Lorette, Manitoba. Tél: 1-848-3764
-157-

KATIMAVIK: est à la recherche de familles d'hébergements pour les trois dernières semaines d'octobre; si intéressé, communiquer avec Marie au 235 0518
-158-

À LOUER: une suite, une ch. à coucher, 185$, disponible le 1er octobre. Tél.: 233-7667
-159-

À LOUER: 1 grand appartement à Saint-Vital, au sous-sol, 1 ch. à coucher, meublé, poêle, réfrigérateur, stationnement, entrée privée, pour 1 personne tranquille et responsable. Prix 190$. Tél.: 253-0010.
-160-

À VENDRE: équipement de hockey pouvant servir à un garçon de 9 à 12 ans. Téléphoner à Gilles au 269-9871
-162-

"JEANNE'S LUNCH" sur la Hamel sera fermé jusqu'à nouvel ordre: J.G.L. Gérant.
-163-

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-1351

Les parents rajeunissent le P'tit Bonheur

La seule garderie francophone de Winnipeg, Le P'tit Bonheur, vient de changer de nom. La création du *Centre préscolaire le P'tit Bonheur Inc.* met fin à une crise d'orientation de la garderie.



Le conseil d'administration du Centre préscolaire, le P'tit Bonheur.

Dorénavant, le Centre préscolaire le P'tit Bonheur s'adresse exclusivement aux enfants entre 2 et 5 ans capables de comprendre et de parler le français. Des expériences avaient démontré que l'inclusion d'anglophones ou d'enfants parlant mal le français transformait le P'tit Bonheur en garderie au mieux bilingue.

Le changement de nom s'applique par l'ajout de nouveaux services, toujours axés sur le développement intégral de l'enfant. Le P'tit Bonheur accepte des jeunes à temps partiel (quatre heures ou moins) et a établi une prématernelle pour les enfants de trois et de quatre ans.

L'ancienne directrice de la garderie, Marthe Lemarbre, avait fixé les objectifs suivants: "Rejoindre le plus grand nombre d'enfants d'expression française pour assurer un préscolaire qui favorisera l'épanouissement de la langue et de la culture; pour assurer un préscolaire qui ouvre la voie à l'école française, un préscolaire soutenu par des cadres extérieurs et professionnels".

C'est pourquoi la constitution adoptée lors de la réunion annuelle du 21 septembre prévoit que le Centre préscolaire le P'tit Bonheur "offre une programmation individualisée favorisant le développement intégré des divers aspects de la personnalité de l'enfant, c'est-à-dire les plans physique, intellectuel, affectif et social".

Amour, sécurité et stimulation

Le P'tit Bonheur compte donc sur l'implication des parents, de bénévoles et de professionnels dans le domaine préscolaire.

Car, comme l'explique la présidente du conseil d'administration, Jeannette Filion-Rosset: "La garderie n'est pas un garage où on amène ses enfants. C'est plutôt un prolongement de la famille. On ne peut donc concevoir une garderie où il n'y aurait pas l'implication des parents."

"Un enfant dans une garderie est en situation de croissance. Il faut renforcer son bien-être en permettant à l'enfant de trouver amour, sécurité et stimulation aux niveaux intellectuel, affectif et social," ajoute-t-elle.

Une profession de foi qui a l'air d'intéresser des parents. La directrice, Lorraine Grouette, indique qu'une trentaine d'enfants sont inscrits au P'tit Bonheur, soit le double de la "saison" dernière. La liste d'attente comprend une dizaine de noms.

Le Centre préscolaire le P'tit Bonheur tient à impliquer au maximum la communauté. Un but d'autant plus facilement atteignable que le Centre n'est plus situé au Centre culturel franco-manitobain, mais à la Résidence Langevin, rue Masson. Une Résidence qui accueille toute une série de groupes communautaires, dont un club de personnes âgées, qui pourrait participer à des activités des enfants.

De manière à faciliter la participation, le conseil d'administration du Centre préscolaire a deux projets immédiats: offrir de la formation au parents et mettre sur pied une banque de gardiennes/gardiens pour les parents membres. Ces gardiens/gardiennes obtiendraient aussi une formation.

Le personnel du Centre est formé de Lorraine Grouette (directrice), Paule Jègues, Diane Faucher et Monique Tougas.

Le conseil d'administration est composé de: Jeannette Filion-Rosset (présidente), Carole Delage-Papineau (vice-présidente), Gisèle Roch (secrétaire), Carole Pitre (trésorière) et les conseillères Diane Gauvin-Samoiloff, Joanne Raimbeault, Patricia Turenne et Claudette Dorge. James Zamprelli est président sortant. Une personne représentant la Fédération provinciale des comités de parents reste à être nommée, comme une personne représentant le Comité consultatif préscolaire du Collège communautaire de Saint-Boniface.

Bernard BOCQUEL

Saint-Boniface

Les scouts/guides réunissent 50 personnes

Une cinquantaine de personnes ont assisté, la semaine dernière, à la réunion annuelle de l'Association des parents des scouts et guides de Saint-Boniface.

L'an dernier, l'Association, qui disposait d'un budget de 8 500$, a enregistré des pertes d'un peu plus de 1 000$. Ce déficit est dû en grande partie à des rénovations des locaux situés au 466, rue Aulneau. Ce projet a coûté 2 000$

Six personnes ont été élues au conseil d'administration de l'Association. Il s'agit de Madeleine Lafond, David Taillefer, Gilbert Delanoie, Réal Beaudouin, Dolorès Vallée et Jeanne Goujon

Notre-Dame-de-Lourdes

Ça y est, l' âge d'or a son local!

Pour les membres du club d'âge d'or de Notre-Dame-de-Lourdes, le 29 septembre a vu l'ouverture officielle du bâtiment qui servira dorénavant comme lieu de rencontre.

Ce bâtiment d'environ 1 700 pieds carrés va faciliter l'existence du club puisque les membres n'auront plus à craindre quel local servira comme prochain lieu de rencontre.

En effet, le déménagement d'une place à l'autre semble avoir été un défi presque continuel depuis la formation du club voilà huit ans passés.

Les membres qui ont participé et qui se sont dévoués pour la création d'un local permanent l'ont fait avec juste cause, car ils se sont rappelés des difficultés et des déménagements à partir de la petite salle au Foyer Notre-Dame, à la salle municipal, à l'ancienne caisse populaire, à la crypte de l'église, au garage Boisvert et à la maison Helliwell. Il a été raisonnable pour eux de viser pour ce local permanent. Et le club en est le propriétaire!

Le projet de construction a été réalisé avec l'aide financière locale et d'agences gouvernementales. Premièrement, ce sont les membres qui avaient participé aux activités du club durant ces dernières années, et qui avaient ainsi laissé environ 10 000$ en épargne

Ensuite, c'est la communauté qui a contribué la somme de 7 000$ au moment de la collecte. Enfin, plus de 17 000$ ont été contribués sous les auspices du programme Nouveaux horizons.

La somme disponible pour la construction aurait été insuffisante si ce n'avait pas été du dévouement et de la tenacité de ces membres qui ont pris le projet à coeur et qui ont donné de leur temps pour manier marteaux, scies et pinceaux.

En effet, beaucoup a été fait par les membres, sauf le montage de la carcasse, l'installation des bardeaux, de l'électricité, la finition du plafond, la fabrication des armoires. Et le club est maintenant propriétaire d'un bâtiment dont la valeur doit sûrement dépasser les 50 000$.

Le club a évolué considérablement depuis la première année, en 1975, lorsqu'il n'y avait que huit membres. Les quelques 80 personnes qui le composent ont, en 1983, un local sur lequel ils peuvent se fier, où il peuvent se rencontrer pour loisirs et jeux.

Le défi de l'avenir continuera d'être l'organisation d'activités intéressantes pour tous les membres et invitant pour tous les gens en retraite ou "d'âge d'or"

Denis BIBAULT

"Zanziêtre"

L'extrait de la composition de Christian Delaquis qu'André Gagnon a joué est intitulée "Sans-y-être" et non pas "Fansy-être", tel qu'indiqué dans l'article de la dernière semaine. Nos excuses

Aubigny

Ouverture du parc Aubigny sur la Rouge

L'ouverture du nouveau parc à Aubigny a eu lieu le 25 septembre.

Le nom du parc est Parc d'Aubigny sur la Rouge (Aubigny Park on the Red). John Kostal a fait un discours pour la dédicace du parc. La première balle, qui a été lancée par Georges St. Hilaire, était autographiée par les membres du comité qui sont: John Kostal, G. Enns, Léo Chartier, Nicole Allan et George Allan.

Tous les participants à l'ouverture ont reçu un billet gratuit pour une boisson gazeuse et un hot-dog. Il y eut des parties de base-ball, un "obstacle course" et un feu de joie.

Par ailleurs, les enfants et petits-enfants de M. et Mme Henri St-Onge se sont réunis le 24 septembre pour fêter le 40e anniversaire de mariage de leurs parents.

Cela coïncide avec leur départ d'Aubigny pour aller demeurer à Saint-Boniface.

Le garçon Marc et son épouse Irène déménageront sur la ferme à la place d'Henri et Alice St-Onge, le 1er octobre.

Irène ST-ONGE

Calendrier

Le dimanche 9 octobre, il y aura une partie de carte à la salle Normandin, à 14h00. Le goûter sera à 18h00, puis il y aura un bingo ensuite.

Le samedi 29 octobre, à la salle Normandin, aura lieu la Western Dance. Ceux qui le veulent sont encouragés à porter des costumes. Il y aura un prix pour le meilleur costume.

Somerset

Calendrier

Le souper paroissial de notre communauté aura lieu le dimanche 2 octobre en la salle communautaire de Somerset à partir de 16h00 jusqu'à 19h30.

Saint-Adolphe

Qui est qui cette année à l'école?

En plus du déroulement ordinaire de l'école, il y avait du nouveau lors de la rentrée scolaire: les grands de la 10e année de l'école régionale d'Ile-des-Chênes sont hébergés à Saint-Adolphe jusqu'à ce que la nouvelle école soit finie.

Les élèves à l'école de Saint-Adolphe sont répartis comme suit: 109 en classes d'immersion, 106 en classes anglaises, 45 en 10e année française

Le personnel comprend: Jean-Maurice Lemoine (directeur). En immersion: Lorraine LeGal (maternelle), Isabelle Ritchot (1ère), Rose Marie LaFrance (2e), Charlotte Roy (3e), Denise Hancox (4e), Linda Gosselin (5e et 6e)

Dans les classes anglaises: Rosanne Sylvestre (Kindergarten), Verna Bartmanovich (1e et 2e), Nancy Kroeger (3e et 4e), Wayne Homenick (5e et 6e), Fritz Zollner (7e et 8e), David Milette (8e et 9e), Diane Pajak (culture physique et sujets en 8e)

Yvette Bouvier (orthopédagogue), l'abbé Edouard Bonin (catéchèse 7e, 8e et 9e et modérateur), Alma Lagassé (aide orthophoniste), Martial Marcoux (orienteur), Pauline Grouette (secrétaire), Jacqueline Lagassé (bibliothécaire), John Penner, Alice Gagnon et Hélène Gumieny (concierges), Edmée LeGal et Marcie Kosman (aides en catéchèse).

Le personnel d'Ile-des-Chênes: Roger Fréchette (directeur) et Rénald Gagnon, Martial Marcoux, Armand Sylvestre, Claude Gautron

Denise HANCOX
Edmée LEGAL

LFC: prochaine réunion le 18

La Ligue féminine catholique de Saint-Adolphe a tenu sa première réunion de l'année, avec de nouveaux membres.

Le programme de l'année fut planifié. Ça promet d'être une année très intéressante

Toute dame de langue française est la bienvenue

La prochaine assemblée aura lieu le 18 octobre à la salle A de l'église, à 20h00, précédée de la célébration Eucharistique, à 19h30

Calendrier

Le 20 octobre: Cycl-a-thon, à 13h00, partant du Centre Ritchot. Les profits serviront à payer les frais d'une coordonnatrice de catéchèse dans la division Seine.

Le 20 octobre: Ventes d'artisanats et de pâtisseries au Centre Saint-Vital, de 10h00, organisées par le Club Amical

Le Festival veut fêter 52 semaines

Le Festival du Voyageur est "au début d'une ère nouvelle," à en croire le président de l'organisme, Me Léo Teillet. "Le 15 octobre, c'est la journée zéro, on recommence," lui fait écho Grégoire Ewing, le nouveau directeur gérant...

Pour sortir de sa dernière crise financière, le conseil d'administration du Festival du Voyageur avait décidé de restructurer l'organisation. Car depuis l'ouverture du Rendez-Vous, voilà maintenant un an, les structures en place devenaient insuffisantes. Parce que le Festival "est devenu une business durant toute l'année," a souligné Léo Teillet



Suzanne Nolette. Responsable de la fête d'hiver.

Le conseil d'administration, en mai, a donc opté pour une restructuration en créant un comité du Rendez-Vous, un comité de la fête et un conseil exécutif. Le personnel a été réorganisé sur le même modèle. On retrouve un directeur gérant qui chapeaute un coordonnateur de la fête et un coordonnateur du Rendez-Vous

Une perspective vierge

Le directeur gérant depuis trois semaines est un québécois de 36 ans, Grégoire Ewing, dont la spécialité est le marketing. La coordonnatrice de la fête vient d'être nommée. Il s'agit de Suzanne Nolette, qui travaillait à la Fédération culturelle des Canadiens français et qui était membre du conseil d'administration du Festival du Voyageur durant la dernière année.

Léo Teillet, lors de la première rencontre publique organisée pour Grégoire Ewing la semaine dernière, a présenté le nouveau directeur gérant comme une personne avec "de nouvelles idées, une perspective vierge".

Pour sa part, Grégoire Ewing n'est pas entré dans le détail de ses "nouvelles idées". On devrait en savoir plus long d'ici une quinzaine de jours, lorsqu'il dévoilera un document écrit.

Le successeur de Gérald Turenne a néanmoins tenu à préciser "qu'on n'a pas de problèmes, on a des solutions" et que les réponses à ces problèmes ont déjà été trouvées "à 90 pour cent". Il a concédé que le Festival connaissait "de petits problèmes financiers temporaires"

Le Festival du Voyageur, a noté Grégoire Ewing, existera 52 semaines par année à compter du 15 octobre. Le Festival 84 sera conçu dans une optique nationale. Une plan de cinq ans devrait le rendre international.

Bernard BOCQUEL



Grégoire Ewing.

Saint-Lazare

Bingos au Foyer

Les résidants de la villa Décorby invitent tous les gens à leurs bingos chaque 2e jeudi, à compter du 13 octobre.

Les profits vont à l'achat de différents articles qui servent à tous les locataires du foyer. Les purificateurs d'eau, installés récemment dans chaque chambre, sont un exemple

Rita Deschambault, qui se charge de l'organisation, sollicite de l'aide de bénévoles pour appeler les numéros, etc

Aussi au foyer, il y a une petite bibliothèque avec un bon choix de livres pour tous les personnes intéressées. Ces livres sont la gracieuseté de l'école.

Les gens et l'article 23

Mathieu Deschambault, Lucille Chartier et Omer Chartier se rendaient à Brandon, le 20 septembre, pour faire entendre les opinions de chez nous en ce qui concerne l'enchâssement de l'article 23 dans la constitution, selon les termes de l'entente fédéral, provincial et SFM, en mai dernier.

Les mémoires lus en français étaient traduit simultanément. Une trentaine de personnes étaient présentes lorsque Saint-Lazare présenta son mémoire.

Annette et Omer CHARTIER

Calendrier

Il y aura un bingo à la villa Décorby, le jeudi 13 octobre à 20h00.

Réunion des Chevaliers de Colomb le jeudi 6 octobre, à 20h00, au sous-sol de l'église.

Otterburne

On demande des recettes pour le 50e

1984 marquera le cinquantenaire de la fondation de la paroisse Saint-Viateur d'Otterburne.

Déjà, les préparations vont bon train pour les célébrations et les activités diverses qui se dérouleront au cours de cette année jubilaire

Nous demandons donc à tous: parents, amis, paroissiens - présents et anciens - de se tenir prêts.

Par l'entremise de La LIBERTÉ, nous vous tiendrons au courant de ce qui se passe ou de ce qui se passera.

En premier lieu, on fait appel aux cordons-bleus. Les syndics publieront un livre de recettes. Paroissiens, paroissiennes - présent(e)s et ancien(ne)s - qui êtes intéressé(e)s à partager quelques-unes de vos recettes favorites, nous vous prions de les faire parvenir à Evelyne Beaudoin ou à Colette Saucier, avant le 2 octobre. Veuillez noter qu'il y a des "feuilles roses" au bureau de poste si vous en désirez d'autres.

En faisant parvenir vos recettes aux deux dames ci-haut mentionnées, s'il vous plaît indiquer le nombre de livres que vous désirez. Ils seront disponibles pour Noël.

Et une parenthèse... Vous avez bien lu plus haut; on désire des recettes des messieurs aussi... Pourquoi pas!?

Pierre BEAUDOIN

Calendrier

Samedi 1er octobre: Ateliers de danse, jeux, théâtre pour les 5 à 9 ans au Magasin Général d'Otterburne, entre 13h00 et 15h30. Inscriptions: 50¢.

Mardi 4 octobre: Réunion mensuelle des Chevaliers Colomb du Conseil Carillon à la salle du curling, à 20h00.

Mercredi 5 octobre: Première rencontre du groupe mini-francofun, à 9h30 au Magasin Général d'Otterburne.

Jeudi 6 octobre: Réunion d'inauguration de la Ligue féminine catholique. Avis spécial aux dames.

Emilienne NOLETTE (née Joyal)

Le mardi 9 juillet 1983 à l'Hôpital de Saint-Boniface est décédée à l'âge de 77 ans, Emilienne Nolette (née Joyal), épouse bien aimée de Louis David Nolette de Saint-Agathe, Manitoba.

Elle laisse dans le deuil quatre garçons: Louis et Lucien Lemoine, Richard et Léo Nolette; six filles. Maria Olivier, Aline Shovelier, Louise Michaud, Denise Robertson, Claire Elkerbout et Suzanne Nolette; trois frères: Père Armand Joyal, o.m.i., Joseph et Paul; une soeur: Thérèse Venne; ainsi que 21 petits-enfants et 10 arrière petits-enfants

Les prières furent récitées en l'Église de Sainte-Agathe vendredi 22 juillet suivies des funérailles célébrés par son frère, le Père Armand Joyal, o.m.i.

La famille Louis David Nolette désire remercier le père célébrant et ses assistants, tous ceux qui ont assisté aux funérailles ou qui ont témoigné leurs sympathies par leur prières, offrandes de messes ou fleurs

Un merci spécial aux médécins et personnel des soins intensifs de l'Hôpital de Saint-Boniface



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS PUBLIC

Nouvelle procédure. Demandes de renouvellement de licences Dans le cadre de ses efforts en vue de simplifier la procédure de délivrance de licences, accélérer le traitement des demandes et réduire la paperasserie et les frais encourus présentement par les titulaires, le Conseil a décidé d'appliquer, dans certains cas, une procédure simplifiée de renouvellement des licences de stations de radio MA, MF, de télévision et d'entreprises de télédistribution. Cette nouvelle procédure permet aux titulaires de présenter une demande de renouvellement qui nécessite beaucoup moins de documentation qu'auparavant, dans le cas où le Conseil est convaincu que la demande ne pose aucun problème réclamant une analyse publique plus détaillée du rendement passé de la titulaire ou de ses projets à venir. Tous les documents du CRTC sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues de publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du CRTC; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du CRTC en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819) 997-0313; Halifax (902)426-7997; Montréal (514)283-6607; Winnipeg (204)949-6297; Vancouver (604)666-2111.
(PN-205)

Canada

Saint-Malo

La fête reflétait la joie et l'amitié

On a fêté les noces d'or d'Arthur et de Berthilde Marcotte.

C'est avec beaucoup de chaleur que Pierre et Pierrette accueillaient les invités lors du 50e anniversaire de mariage de leurs parents.

La fête reflétait l'amitié, la joie et l'amour pour ce couple qui a sans doute compris les paroles prenantes de Fernand Gignac dans "Le temps qu'il nous reste", chant interprété par Gaëtan Gosselin (le gendre favori de la belle-mère).

Durant la messe célébrée au Club Noret par l'abbé Robert Nadeau, les trois petites-filles, Gaye et Josée Gosselin et Shannon Marcotte, se partagèrent les lectures ainsi que les prières spécialement conçues aux intentions de leurs grands-parents.

Joanne Rasmussen, soliste, accompagnée par Hélène Arpin se préoccupa du chant.

Pierrette résumait en sorte la vie de ses parents dans une adresse signée de reconnaissance.

On remarquait tout spécialement la candeur des jubilés dont le moindre geste, le moindre sourire veut encore dire: "Je t'aime, tu sais..."

Paulette GOSSELIN



Berthilde et Arthur Marcotte

Colette Huot élue régente des Filles d'Isabelle

Des élections ont été tenues au congrès d'État des Filles d'Isabelle, tenue à Saint-Malo le 17 septembre.

La nouvelle régente est Colette Huot. Elle remplace Anita Catellier. La vice-régente est Adèle Balèze, la secrétaire Armande Marion et la trésorière Agnès Meyer. Les syndics sont: Berthe Alyea (3 ans), Anita Poiron (2 ans), Odile Meuter (un an). Robert Nadeau est l'aumônier d'État.

Le thème du congrès était: Moi et mon Ordre, et s'est déroulé sous la présidence d'Anita Catellier. L'invitée était la vice-régente internationale, Juliette Leclair, qui a souligné l'immense travail accompli par chaque cercle.

"Même dans nos petits villages, la femme d'aujourd'hui a besoin de s'arrêter à fin de partager avec d'autres et de valoriser le rôle de chacune," a commenté Armande Marion.

Les membres de l'ordre Franciscain séculier

(Tiers-Ordre de Saint-François) Fraternité Sainte-Rose de Viterbe, paroisse de la Cathédrale, fêteront le 50e anniversaire de leur fraternité par une célébration Eucharistique spéciale dans la Cathédrale le 3 octobre prochain, à 19h30.

Ils souhaitent la plus cordiale bienvenue à tous les amis, les intéressés.

Saint-Eustache

Une monitrice jusqu'à Noël

Traditionnellement, les enfants reprennent le chemin de l'école en septembre; nos jeunes écoliers de l'école d'immersion n'ont pas manqué l'appel.

L'école d'immersion de Saint-Eustache accueille cette année 125 élèves de la maternelle à la 6e année. Nous retrouvons Monique Allard, directrice de l'école et professeur de ressources. Les enseignants sont: maternelle, Michelle Beaudin; 1ère année, Huguette Trudel; 2e année, Ann Lacroix; 3e année, Evelyne Bosc; 4e année, Irène Girard et Odette Beaudin; 5e et 6e année, Clarence Briand; la secrétaire et bibliothécaire, Hortense Senecal; l'aide, Anna Lachance

Cette année, la division scolaire du Cheval-Blanc accueille Brigitte Guay, monitrice venant du Québec. Elle sera à l'école de Saint-Eustache jusqu'à Noel

La journée d'accueil avait pour thème "La communication". Chaque classe devait communiquer un message ayant un thème précis sous forme de mimes. La maternelle avait pour sujet: aimer; la 1ère année: mimer; la 2e année: partager; la 3e année: chanter; la 4e année: écouter; la 5e et 6e année: questionner

Marie-Claude RAIMBAULT

Calendrier

Le souper paroissial aura lieu le dimanche 16 octobre 1983, de 17h00 à 19h00 à l'école de Saint-Eustache. Les prix d'entrée sont: adultes 5$, enfants 6 à 12 ans 3$, enfants d'âge préscolaire 1$.

Le souper sera suivi d'un bingo qui débutera à 19h30 à l'arène de Saint-Eustache.

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.

COMMISSIONS CANADIENNES DES TRANSPORTS

(À titre de renseignements)

Référence No: 2-S823-1(AOL)

Rôle No: 6579

Requête présentée par J. A. McIntosh Et D. V. Tataryn qui a l'intention de constituer une société sous la raison sociale de Shooter Aircourier Corp. - en autorisation d'exploiter un service aérien commercial

J. A. McIntosh et D. V. Tataryn qui a l'intention de constituer une société sous la raison sociale de Shooter AirCourrier Corp. a demandé l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial entre points déterminés (classe 3) pour le transport des marchandises seulement afin de desservir les points Winnipeg (Manitoba), Régina et Saskatoon (Saskatchewan) et Edmonton et Calgary (Alberta). Le transport des marchandises comprendra des enveloppes et des paquets dont leur poids ne dépasse pas 50 kilogrammes.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le **17 octobre 1983**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

C. Vandenberg
Division des permis
pour le directeur suppléant
de l'Exploitation (Permis)
Comité des transports aériens

le 8 septembre 1983

Canada

INTERROGATION

Voilà l'événement de foi

Les gens qui ont une bonne expérience de vie s'en souviendront sans aucune difficulté: le mois d'octobre, mois du rosaire! Et ces quelques mots serviront à évoquer chez eux une pléiade de souvenirs: la famille rassemblée après le repas du soir pour réciter ensemble le chapelet, les plus âgés "évachés" un peu n'importe comment sur les chaises, les "Ave" coulant des lèvres à une vitesse vertigineuse, des rappels périodiques par la maman à l'ordre et au respect... et quoi encore! Que de souvenirs... et il serait facile d'en ajouter.

Mais depuis une bonne dizaine d'années, cette pratique si traditionnelle dans les familles de chez nous a pris le chemin des lampions et des processions. On n'en parle peu, si ce n'est pour raconter tel événement et tranquillement le souvenir s'estompe, même chez les plus hardis.

Et pourtant... s'il n'est pas nécessaire de "ressusciter" une pratique comme celle-là exactement telle qu'elle existait du temps de nos grands-parents, il serait peut-être bon de réfléchir à cet événement qu'était pour eux, et qui pourrait devenir pour nous, le mois du rosaire.

Au point de départ, ce qui compte dans cette tradition, ce n'est pas la récitation du chapelet comme tel. Non. Beaucoup plus important que le chapelet était le fait que la famille, toute la famille, se rassemblait autour du Seigneur ressuscité pour prier et louer Dieu. Voilà l'événement de foi. Cette petite Église familiale qui se donnait au temps où toute la famille, d'un commun accord, se retrouve rassemblée au nom de Jésus.

Évidemment que personne a le temps pour le faire! Évidemment qu'avec la télévision et les sports qu'il est quasi-impossible de se retrouver ensemble en même temps au même endroit! Évidemment que ce n'est pas facile! Évidemment que c'est embêtant et qu'on ne sait pas trop comment s'y prendre! Évidemment que "prier" ça ne nous vient pas tout naturellement!

Mais ceci dit... pour la famille qui le désire, qui le désire vraiment, tout est possible! Nous trouvons bien le temps pour une foule d'autres activités - des activités bien importantes il va sans dire - alors... si pour nous, si pour la famille un moment de prière ensemble était une priorité... ne pensez-vous pas qu'on finirait bien par trouver le temps pour le faire?

Il s'agit de "commencer"... de commencer maintenant et de ne pas attendre que les enfants soient plus grands pour qu'ils comprennent, de ne pas attendre que les enfants soient à l'école... mais de commencer tout de suite... et alors, ça devient beaucoup plus facile.

Si un jeune couple prend le temps pour prier ensemble -ne serait-ce que cinq minutes par jour - il trouvera le temps pour prier avec leur premier enfant encore tout bébé et avec les autres au passage des années...

Si un jeune foyer se donne un temps de prière, un temps adapté aux petits enfants, il trouvera le temps pour continuer cette pratique familiale lorsque les enfants seront un peu plus vieux...

Si...

Oui, tout est dans le "si" et dans la décision de le faire...

Souhaitons que l'ancien "mois du rosaire" devienne pour nous, les gens de chez nous, le mois de la prière en famille... qu'elle qu'en soit la forme!

Claude BLANCHETTE, ptre

La page de Bicolo

Hé, bonjour!!

Tu aimes à connaître les animaux rares? J'ai appris des choses intéressantes sur ces animaux qu'on ne voit pas souvent.

Lis bien ce que j'ai trouvé!

Bicolo



Comment faire un mobile

Trace les dessins sur du papier blanc. Colorie-les à ton goût de chaque côté. Perce un trou où c'est indiqué. Suspends-les par un fil et ne manque pas d'expliquer à ta famille ce que tu as appris sur eux.

ANIMAUX AQUATIQUES:

L'autre jour je te parlais des oiseaux aquatiques (vivant près de l'eau), aujourd'hui j'ai choisi pour toi quelques animaux aquatiques; des animaux très différents et intéressants à connaître et qu'on ne voit pas souvent.

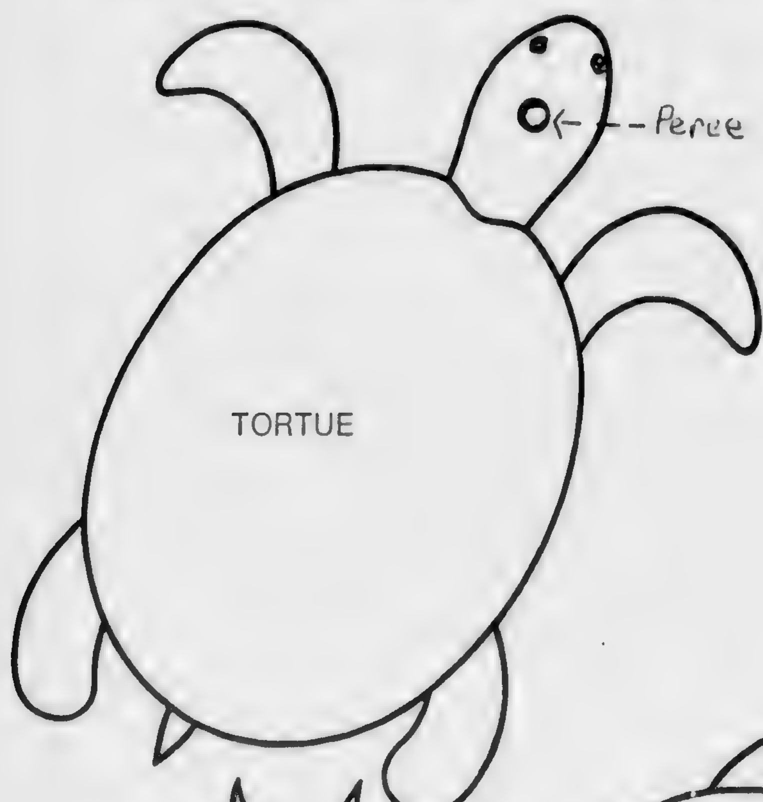
La tortue:
Elle porte une carapace qui rend sa démarche lente. Cependant elle nage avec aisance grâce à ses pattes larges et plattes. La tortue n'a pas de dents. Sa bouche se termine par un bec corné.

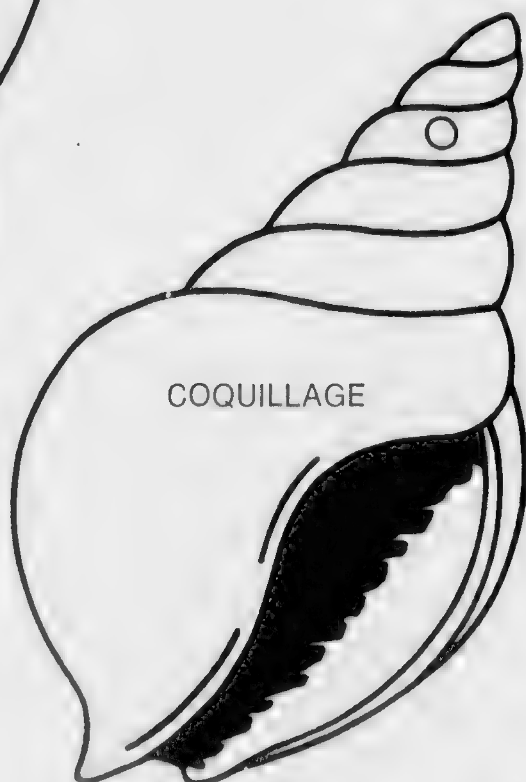
Coquillages:
Les coquillages vides que tu trouves le long des lacs ont déjà habité des animaux à corps mou, (mollusques). Il y a beaucoup de coquillages bons à manger: les huitres, les moules, les pétoncles, etc. Le nom de "COQUILLAGE" sert à nommer le contenant extérieur tout comme le contenu à l'intérieur. Les coquillages sont reconnus comme des mets délicieux et assez dispendieux.

L'étoile de mer:
En forme d'étoile et de couleur orangée, elle avance dans l'eau en ondulant. De la taille d'une main adulte, elle est d'une force étonnante. Quand elle est à la recherche de nourriture, elle applique ses longs doigts sur une coquille et la force à s'ouvrir. Elle se régale de l'animal à l'intérieur.

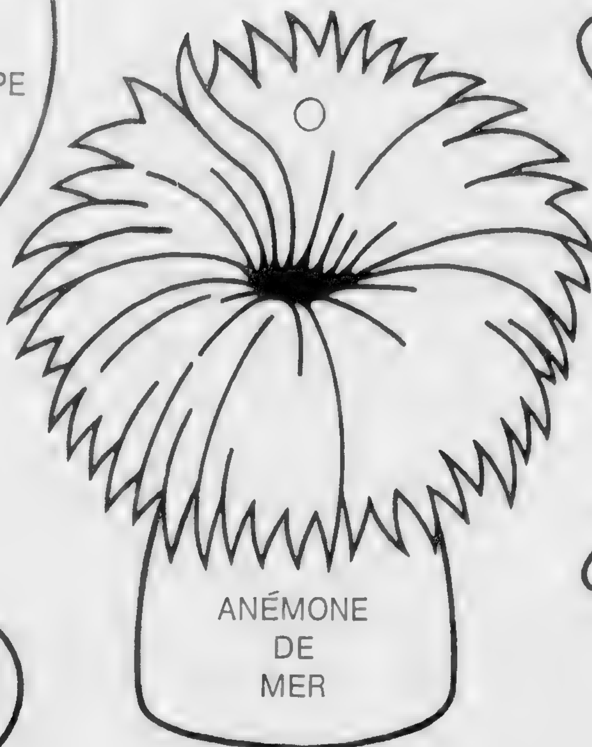
Anémone de mer:
Fleur marine vivante, elle est colorée de toutes sortes de couleurs. Ses tentacules ressemblent à des pétales de fleurs, mais attention, ces pétales servent à attraper la proie qu'elle dévore pour son goûter.

Hippocampe:
Étrange poisson des mers chaudes qu'on appelle aussi "cheval marin" à cause de la forme de sa tête. Ce qu'il a d'intéressant, c'est lorsque les oeufs de la femelle sont fécondés, le mâle les recueille dans une poche sous son ventre et les couve durant le temps nécessaire à leur éclosion.











Le petit BOUFFON...

Colorie, découpe et colle chaque objet pour rendre ton petit bouffon de bonne humeur!



Membre gagnant
No 6338

Daniel Curé

8 ans
Saint-Pierre-Jolys

Nouveaux membres

6981 Mélissa Conrad Saint-Alphonse
6982 Kevin Wytinck Cypress River
6983 Nicole Conrad Saint-Alphonse
6984 Kevin DeVlieger Saint-Alphonse
6985 Wendy Wytinck Cypress River
6986 Lori De Baets Saint-Alphonse
6987 Patrick Laroche Saint-Pierre-Jolys
6988 Denis Laurencelle Saint-Boniface
6989 Ginette Comeau Saint-Pierre-Jolys
6990 Carole Fontaine Saint-Pierre-Jolys
6991 Lynne Buisson Saint-Pierre-Jolys
6992 Rémi Desharnais Saint-Pierre-Jolys
6993 Ginette Legal Saint-Boniface
6994 Marc Coté Saint-Pierre-Jolys
6995 Jeannine Dacquay Saint-Claude

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gàgnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

Code postal: ....**Âge:** ....

Saint-Norbert

Les coupures budgétaires inquiètent les parents

Environ cent parents et professeurs étaient présents lors de la 7e réunion annuelle du comité de parents qui avait lieu le 21 septembre à l'école Noël-Ritchot.

Déclarant que le but principal était et est encore de favoriser la communication entre parents et école, Agnès Dubois, présidente sortante, ajouta que le comité compte un représentant à la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Les coupures budgétaires de la commission scolaire ont causé des ennuis. Les interventions du comité furent sans succès et certains programmes spéciaux, tel que le chant, furent discontinués, et il y eut moins d'achats de livres, etc.

Cependant, le comité a organisé des activités pour prélever des fonds, ceci lui a permis de contribuer à l'achat d'ordinateurs, d'uniformes sportifs et autres. Un sous-comité, sous la direction de Rosaire Ménard, a réussi à prélever des fonds pour l'aménagement de la cours d'école. Ceci en grande partie au moyen d'un cycleton. Avec l'aide bénévole de l'architecte, Jacques Rollier, et quelques étudiants, les enfants ont maintenant accès à divers équipement de jeux dans la cours.

Plusieurs parents sont inquiets du fait que les classes de 5e et 6e année furent fusionnées à cause du trop petit nombre d'élèves, ainsi que des coupures de personnel. Ils craignent que ceci se répète en 7e et 8e au détriment des élèves. La présidente s'est dite déçue de la décision d'élargir les frontières électorales. Les électeurs auront à voter pour trois commissaires mais, dit-elle, "qui fera les décisions?" Le comité de parents termine son année avec 461$72 en caisse et le sous-comité avec 480$35 en caisse.

Il y eut l'élection de trois nouveaux membres comme suivent: Dora Lafond, Jeanine Marcoux et Armand Sylvestre. Les autres membres sont Paul Fournier, Rosaire Menard et Lynne Taillefer.

L'orateur invité, Jean Beaumont, directeur général de la Division scolaire Seine, a réitéré qu'il y a eu des difficultés budgétaires. Il s'est dit heureux que l'école et la commission ont réalisé l'achat de trois ordinateurs et que le professeur Robert Leclair est chargé d'y initier les élèves. L'école est aussi dotée d'un téléviseur et d'un VCR. Jean Beaumont est confiant qu'éventuellement il y aura un ordinateur dans chaque classe. Il préconise des changements au système des finances pour 1984, et la possibilité d'introduire un programme scolaire en musique.

Il est prévu que les finissants de la 9e année iront poursuivre leurs études secondaires à l'école française d'Ile-des-Chênes en septembre 1984.

Nous regrettons l'omission des noms suivant à la liste du personnel de l'école, publiée dans La LIBERTÉ du 23 septembre. Il s'agit de: André Girardin, Jocelyne Constant et Juliette Rochon affectées aux services de la bibliothèque.

Eugénie FERRÉ

Félicitations et meilleurs voeux
à Hélène et Lionel Bruneau

du 463, rue Louis-Riel qui célèbrent leur 50e anniversaire de mariage.

Leurs enfants, Marcel, Jacques et Jeannette organisent un thé-rencontre en leur honneur le dimanche 2 octobre 1983 chez Marcel, de 14h00 à 17h00.

Tous les parents et amis sont invités à partager leur joie en se rendant au thé-rencontre.

Les seuls cadeaux désirés sont votre présence et vos voeux. Pour plus d'information, appelez **Marcel au 257-6537.**

Le club Oasis cherche

Le club Oasis projette l'acquisition d'un local pour ses activités et rencontres. À titre d'information, Gérald Dubé, agent de développement économique à la SFM, était invité à la réunion de l'exécutif du club le 23 septembre.

Le club Oasis compte 60 membres. Tous ceux et celles âgé(e)s de 50 ans ou plus qui aimeraient s'y joindre peuvent contacter le président, Albert Rousseau, au 269-7501.

Le comité culturel vous demande, dans le but de l'aider à préciser sa programmation, de bien vouloir répondre au questionnaire que vous pouvez vous procurer à l'école Noël-Ritchot, à l'église ou encore chez Jeanette Marchildon au 269-9871.

Calendrier

La Ligue féminine catholique reprendra l'activité du Bingo et des fêtes des anniversaires au foyer de Saint-Norbert. Ceci tous les derniers vendredis de chaque mois, à 13h30. Première rencontre le 30 septembre.

À Villa Maria, il y aura une retraite pour dames d'expression française du 30 septembre au 2 octobre. Pour des renseignements, appelez Germaine Roy au 269-2978 ou Louise Dowinsk au 269-4410.

On vous rappelle que la vente remue-ménage organisée par la LFC aura lieu les 15 et 16 octobre prochain.

Le dimanche 2 octobre, ceux qui le désirent pourrons faire partie du groupe qui se rendra dans la Montagne, pour visiter les nouvelles églises de Notre-Dame-de-Lourdes et de Somerset. Ce pèlerinage est organisé par le conseil pastoral dans le cadre de l'Année Sainte. Pour des renseignements, appelez Germaine Roy au 269-2978 ou Armande Kenny au 269-1367.

Secrétaire

L'École Immersion Saint-Norbert

sollicite des demandes pour le poste de secrétaire des demandes pour le poste de secrétaire d'école à temps partiel, soit une journée par semaine à partir du 7 octobre.

S'adresser à:

Georges Beauregard, directeur
École Immersion à Saint-Norbert
900, avenue Sainte-Thérèse
Saint-Norbert, Manitoba R3V 1H8
261-4430

LA DIVISION SCOLAIRE SEINE No 14

cherche

un/une secrétaire-trésorier(ère)

pour le bureau divisionnaire à Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba

Fonctions principales:
- aider le secrétaire-trésorier à tenir les livres de comptes et de salaires de la Division, à préparer les budgets, les rapports financiers et les rapport d'administration, ainsi que superviser les employés qui lui seront confiés.

Qualités requises:
- posséder, soit à la suite d'études, soit par expérience, ou les deux, une connaissance approfondie des méthodes de comptabilité et de salaires par ordinateur;
- posséder de l'expérience en supervision et en direction d'un personnel;
- posséder une connaissance solide des principes de comptabilité généralement en cours, et la compétence nécessaire pour maintenir de bonnes méthodes de contrôle.

Une préférence sera accordée aux candidats qui:
- se préparent à l'obtention d'un grade en comptabilité;
- parlent couramment le français et l'anglais;
- ont des aptitudes excellentes pour la communication orale et écrite.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, y indiquant le salaire que vous espérez, d'ici vendredi le **7 octobre 1983** au plus tard, au:

Secrétaire-trésorier
Division scolaire rivière Seine No 14
C.P. 160
Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba
R0A 1R0



COMMISSIONS CANADIENNES DES TRANSPORTS

Rôle No: 6570

Requête présentée par Perimeter Airlines (Inland) Ltd. - Afin de modifier le permis No A.T.C. 2839/78(NS)

Le permis No A.T.C. 2839/78(NS) autorise Perimeter Airlines (Inland) Ltd. à exploiter un service aérien commercial régulier entre points déterminés (classe 2), au moyen d'aéronefs à voilures fixe du groupe C, afin de desservir les points Winnipeg, Brandon et Dauphin (Manitoba); Yorkton et Saskatoon (Saskatchewan).

La titulaire demande maintenant d'ajouter l'autorisation d'exploiter des aéronefs à voilure fixe du groupe D sous le couvert dudit permis.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le **20 octobre 1983**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

C. Vandenberg
Division des permis
pour le directeur suppléant
de l'Exploitation (Permis)
Comité des transports aériens

le 13 septembre 1983

Canadä



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER: WG30210
bfc Winnipeg (Manitoba)
Rénovations et addition au bâtiment 87

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

Date de fermeture: le JEUDI 27 octobre 1983
Dépôt pour documents: 100$

Le secrétaire recevra jusqu'à 3h00 de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen aux Bureaux de l'Association des constructeurs aux endroits suivants: Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726-/053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W. J. Mulock, secrétaire
Construction de défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canadä

Ferme, pour l'élevage de volailles, à vendre

La "Farm Credit Corporation" offre à vendre les propriétés de ferme suivantes:

Située à 4 milles à l'est et 5¼ milles au sud de Brandon. PT. NE 29-9-18 W. 1st (Plan 1692); approx. 30 acres.

Sur la propriété sont situés les bâtiments suivants: maison entièrement moderne, 26' x 38' x 10', avec addition, attaché garage, et piscine en plein air.

Fermes, pour l'élevage de la volaille

#1 ("frame & metal")	40' x 100' x 8'
Additions:	40' x 125' x 8'
	40' x 125' x 8'
avec, au centre, une pièce pour les oeufs ("centre egg room")	40' x 40' x 8'
#2 ("frame")	40' x 76' x 8'
#3 ("frame")	37½' x 165' x 7'
Addition:	37½' x 104' x 8'
avec une pièce pour les oeufs ("egg room")	20' x 37½' x 8'

Inspection des bâtiments par appointement seulement.

Les soumissions peuvent être envoyées au bureau régional de Winnipeg; date limite le 20 octobre 1983.

Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque de 10% du prix d'achat. Pour la balance, un plan de financement est disponible par Farm Credit Corporation, prêt avec taux d'intérêt.

Tout arrangement pour un plan de financement doit être discuté en détail avec votre résidant consultant de crédit.

Ni la plus haute, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

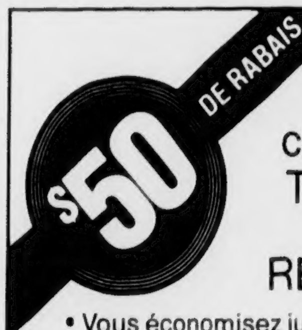
Pour plus d'informations, contactez:

Bureau régional
400 - 5, rue Donald
Winnipeg, Manitoba
R3L 2T4
Tél.: 949-4038
OU

Brandon Field Office
2e Étage, 136 - 11e Rue
Boite 788
Brandon, Manitoba
R7A 5Z8
Tél.: 727-4030

LES GRANDES Économies D'AUTOMNE ICG

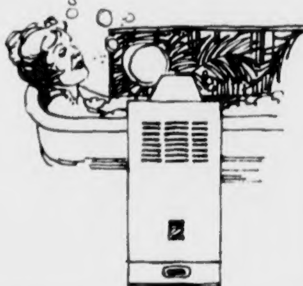
sur les CHAUFFE-EAU



sur les chauffe-eau THERMAR SANS RÉSERVOIR

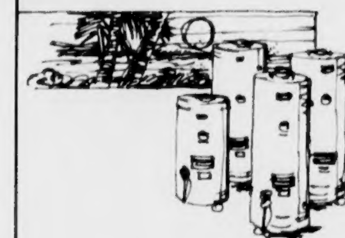
- Vous économisez jusqu'à 50% de vos coûts d'eau chaude
- Fournit de l'eau chaude continuellement sur demande
- Efficacité d'énergie—élimine le cycle de chauffage/refroidissement normalement associé aux réservoirs
- Conception futuriste pour une performance et une sécurité de premier ordre

Prix régulier
$599.98





sur les chauffe-eau à gaz GSW



- Une sélection complète à partir du modèle de 17 gallons qui économise de l'espace jusqu'au modèle familial de 40 gallons
- Très bien calorifugé! Jusqu'à 3" de revêtement calorifuge
- Garantie GSW de 5 ans

Seulement chez votre spécialiste de gaz propane

ICG Gaz Liquide Ltée
463, chemin Dawson
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 0S8

ICG GAZ LIQUIDE

La Broquerie Lumber (1978) Ltd.

C.P. 160, La Broquerie, Manitoba, R0A 0W0

ALLIED HARDWARE

Achetez directement du producteur et économisez



AIMÉ TÉTRAULT
LOUIS TÉTRAULT

Tél.: 424-5373
424-5361
Winnipeg: 284-2081

Ferme à vendre

La "Farm Credit Corporation" offre à vendre les propriétés de ferme suivantes:

SW 11-17-28 W. 1st	160 acres
NW 1-17-28 W. 1st (moins exceptions)	157 acres
SE 2-17-28 W. 1st (moins exceptions)	158 acres
NE 35-16-28 W. 1st	160 acres
Total des acres	635
Total des acres cultivables	530

Situé sur le SW 11-17-28 W 1st, est bon pour la construction de bâtiments de ferme inclus une moderne stalle gratuite pour ferme laitière.

Cette ferme peut être l'achat d'une laiterie intéressée, inclus troupeau de vaches laitières approximativement 42 vaches laitières, 44 animaux ("bred") et genisses, 20 veaux et 769 litres quota laitier journalier.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque de 10% du prix d'achat.

Les soumissions peuvent être envoyées au bureau régional de Winnipeg; date limite le 18 octobre 1983.

Les soumissions accompagnées d'un chèque de 10% du prix d'achat. Pour la balance, un plan de financement est disponible par Farm Credit Corporation, prêt avec taux d'intérêt.

Tout arrangement pour un plan de financement doit être discuté en détail avec votre résidant consultant de crédit.

Ni la plus haute, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptées.

Pour plus d'informations, consultez:

Bureau régional
400 - 5, rue Donald
Winnipeg, Manitoba
R3L 2T4
Tél.: 949-4038
OU

Brandon Field Office
2e Étage, 136 - 11e Rue
Boîte 788
Brandon, Manitoba
R7A 5Z8



Transport Canada Air — Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet 2352-81-100

Réinstallation du bâtiment actuel de l'aérogare et travaux connexes à l'aéroport de Dryden, Dryden (Ontario).

Date limite: le 14 octobre 1983

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba) et Thunder Bay (Ontario).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

La Division scolaire de Saint-Boniface No 4

a besoin

de moniteurs de natation bilingues

pour le programme de natation à la piscine de Bonivital le mercredi et vendredi matin à partir du 23 et 26 novembre 1983. Pour plus amples renseignements, prière de vous adresser à:

Monsieur J. Ogston
Division scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
Saint-Boniface, Manitoba R2H 1X1
Téléphone: 253-2681



Transport Canada Air — Transports Canada Air

AVIS DE VENTE DE VÉHICULES ABANDONNÉS AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG

Le ministère des transports fait un appel d'offres pour l'achat de quatre véhicules abandonnés se trouvant à l'aéroport international de Winnipeg.

1) Beaumont Custom 1967
2) Camion International 1952
3) Buick 1973
4) Chevrolet 1966

Remarque: La Couronne ne peut garantir qu'aucun privilège ne grève ces véhicules.

On peut obtenir tous les renseignements sur la vente en téléphonant à la division de la commercialisation et des biens immobiliers au 786-4280.

Canada



COMMISSIONS CANADIENNES DES TRANSPORTS

(À titre de renseignements)

Référence No: 2-P336-5A(235/83) (AOL)

Rôle No: 6570

Requête présentée par Perimeter Airlines (Inland) Ltd. - Afin de modifier le permis No A.T.C. 2597/75(NS)

Le permis No A.T.C. 2597/75(NS) autorise Perimeter Airlines (Inland) Ltd. à exploiter un servicer aérien commercial régulier entre points déterminés (classe 2), au moyen d'aéronefs à voilures fixe du groupe C, afin de desservir les points Winnipeg (Manitoba), Red Lake et Kenora (Ontario).

La titulaire demande maintenant d'ajouter l'autorisation d'exploiter des aéronefs à voilure fixe du groupe D sous le couvert dudit permis.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le **14 octobre 1983**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

C. Vandenberg
Division des permis
pour le directeur suppléant
de l'Exploitation (Permis)
Comité des transports aériens

le 7 septembre 1983

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de ORPHA ALBERT LARAMÉE, du Village de Richer, au Manitoba, mécaniste, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 7 novembre 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour du mois de septembre 1983.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

AUX EMPLOYEURS CHERCHEZ-VOUS DES EMPLOYÉS À TEMPS PARTIEL?

Les étudiants d'universités et de collèges communautaires sont prêts à travailler le soir et en fin de semaine dans des entreprises de vente au détail, de services et d'accueil, des usines, des entrepôts, etc.

Pour tout autre renseignement, prière de s'adresser au:

CENTRE D'EMPLOI DU CANADA
SUR LE CAMPUS
Collège communautaire Red River
633-9186

Université du Manitoba
949-4491

Université de Winnipeg

Canada



Transport Canada Air — Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Soumission No 2352-83-35

Construction d'une station de pompage des eaux usées à l'aéroport de Thompson, Thompson (Manitoba).

Date limite: le 13 octobre 1983

Les documents contractuels peuvent être consultés à l'Association de constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

Soumission No 2352-81-103

Installation de systèmes d'avertisseurs d'incendie, remplacement des câbles d'alimentation et divers travaux de nature électrique à Big Trout Lake (Ontario).

Date limite: le 14 octobre 1983

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations des constructeurs de Winnipeg et Thompson (Manitoba), et de Thunder Bay (Ontario).

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada, pour chaque série de documents.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada